

Mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins de Corse

2024-2026



Convention OFB 2024-0173

Rapport Final

Mars 2024 – février 2026



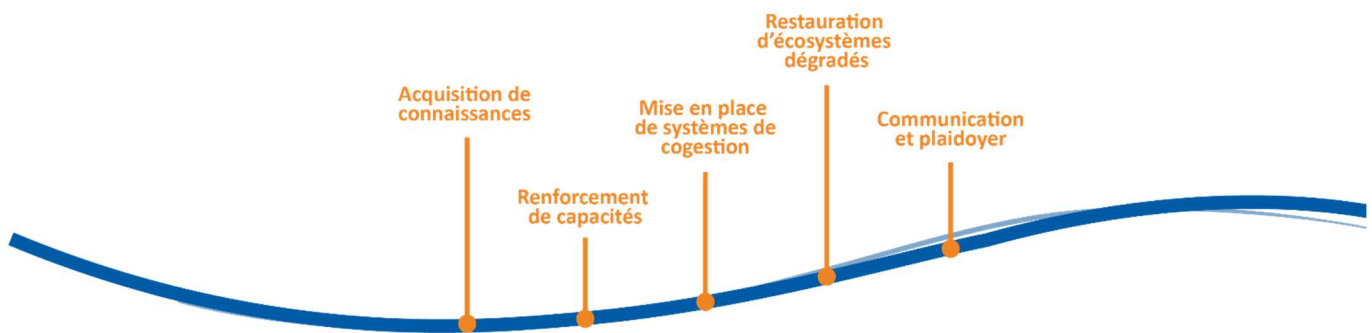
INTERNATIONAL NGO FOR
**MEDITERRANEAN
SMALL ISLANDS**

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



INITIATIVE PIM : Une ONG pour préserver les petites îles de Méditerranée et de Macaronésie

Initiative PIM est une ONG internationale dont l'objectif est de préserver les îles méditerranéennes et macaronésiennes de moins de 1000 hectares, grâce à des mesures concrètes de conservation sur le terrain, et à la mise en réseau de gestionnaires et experts au niveau international. Programme initié en 2005 par le Conservatoire du littoral, PIM devient une ONG indépendante en 2017. Elle s'inscrit toujours dans la continuité du projet porté à l'origine par le Conservatoire et bénéficie notamment du savoir-faire de ce dernier en matière de gestion des espaces naturels littoraux.



L'ONG se distingue par son approche qui consiste à **soutenir toutes les étapes de création et de développement d'aires protégées insulaires**

Cette approche implique :

- L'**amélioration des connaissances** et le **suivi des écosystèmes** sur le long terme à l'aide de protocoles simplifiés et standardisés, des suivis naturalistes réguliers, la collecte et l'analyse de données, la capitalisation des informations et des connaissances.
- Le **renforcement de capacités** par le biais d'ateliers, de groupes de travail, de sessions de formation en salle ou sur site permettant aux acteurs internationaux et pluridisciplinaires de partager leurs expériences ;
- Le **développement de techniques de gestion**, et la **mise en œuvre de systèmes de cogestion** impliquant une variété d'acteurs et soutenant le partenariat entre eux : institutions publiques, municipalités, universités, ONG locales et internationales, gestionnaires, experts multidisciplinaires, entreprises privées, etc.
- La protection des espèces emblématiques et de leur habitat, par des actions de **restauration écologique** (telles que l'éradication/le contrôle des espèces invasives) et une approche écosystémique avec une meilleure intégration des questions relatives au continuum terre-mer ;
- La promotion des hautes valeurs écologiques des îles et la mise en place d'un **plaidoyer** pour leur protection à l'échelle internationale

Site internet : <http://initiative-pim.org>

Ce document a été rédigé dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et Initiative PIM (OFB 2024-0173) pour la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins nicheurs des îlots périphériques de Corse sur la période 2024-2026.

Coordination

Secrétariat technique

Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

Lycée des Calanques – 89 Traverse Parangon, 13 008 Marseille

pim@initiative-pim.org

Photos et illustrations

Gwennaëlle Daniel - Initiative PIM sauf mentions contraires

Dessins @[Pola Noury](#)

Citation

INITIATIVE PIM (2026). *Lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins de Corse*- Rapport final de mise en œuvre. Initiative pour les petites îles de Méditerranée (PIM). 63 pp. + annexes

Remerciements

Initiative PIM remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires mobilisés et des participants à ce projet, notamment l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale, le Parc Naturel Régional de Corse et la Réserve Naturelle de Scandola, l'Office de l'Environnement de la Corse, le Conservatoire Botanique National de Corse, les gardes du littoral de la Collectivité de Corse, la Ville d'Ajaccio, l'Office Français de la Biodiversité, le Syndicat mixte de gestion du Grand site de la Parata et des îles Sanguinaires, HELP Sarl, BioPhonia, Entomia, Michel Delaugerre, l'Université d'Avignon, Septentrion Environnement, la Direction de la Mer et du Littoral de Corse et le service des Phares et balises de Corse-Du-Sud.

Diffusion

Publique - annexes sur demande



Partenaires



TABLE DES MATIERES

INITIATIVE PIM : Une ONG pour préserver les petites îles de Méditerranée et de Macaronésie	2
Partenaires	4
Table des figures.....	6
Abréviation	7
Contexte	8
Composante 1.	12
Suivre l'évolution de la biodiversité sur un réseau d'îles sentinelles de Corse – Gargalu/Garganellu	12
1.1. Poursuite des protocoles de suivis de la biodiversité sur un réseau d'îles sentinelles de Corse.....	13
Objectifs	13
Gargalu et Garganellu, Réserve Naturelle de Scandola, Osani	14
Poursuite des suivis des différents compartiments naturalistes post-éradication du Rat noir	15
1.2. Contrôle des dispositifs de biosécurité sur Gargalu-Garganellu	24
Gargalu et Garganellu	24
Composante 2	31
Appuyer la mise en œuvre de la stratégie invasives des îlots périphériques de Corse.....	31
Objectifs	32
2.1. Coordination de l'application de la stratégie invasives des îlots périphériques de Corse	33
Coordination de la stratégie invasive Corse, réunions de concertation avec les acteurs locaux.....	33
Priorisation et dimensionnement des opérations à mettre en œuvre en partenariat avec les gestionnaires locaux.	38
Harmonisation du corpus de protocoles des îles sentinelles ;	41
2.2. Formation des gestionnaires, bancarisation et valorisation des données	43
Formation.....	43
Bancarisation et valorisation des données.....	46
Production d'outils de communication	50
Références.....	57
Annexes.....	60



Table des figures

Figure 1 Mezu Mare- Archipel des Sanguinaires	8
Figure 2 schéma de synthèse des axes stratégiques de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des îlots périphériques de Corse (Initiative PIM, 2024)	9
Figure 3 carte des îlots corses concernés par la stratégie (Initiative PIM, 2024)	10
Figure 4: A gauche, Phyllodactyle d'Europe, à droite Puffin de Scopoli : deux espèces endémiques des îles de Méditerranée.	11
Figure 5 Localisation de Gargalu, Scandola (Initiative PIM, 2023)	14
Figure 6: Localisation des différents protocoles de suivis de la biodiversité sur Gargalu et Garganellu.....	15
Figure 7: Evolution du succès de reproduction de la colonie de puffin de Scopoli entre 2022 et 2025 (c) PNRC	18
Figure 8 Cartographie des nids de puffins associés au succès reproducteur- Gargalo 2025	18
Figure 9: Contrôle des gîtes artificiels pour le suivi des Phyllodactyle d'Europe- mai 2024	19
Figure 10: Transects nocturnes pour le suivi des Phyllodactyle d'Europe- mai 2024.....	20
Figure 11 Graphique de l'évolution du SPUE de phyllodactyles d'Europe lors des transects de nuit réalisés par M. Delaugerre depuis 1986	21
Figure 12 Phyllodactyle d'Europe observé lors d'un transect de nuit sur Garganellu	21
Figure 13 Gîte artificiel marqué à nouveau au feutre	21
Figure 14: Localisation enregistreurs SM Mini de mai à septembre 2024 (c) Biophonia	22
Figure 15 : Pose des enregistreurs bioacoustique avec Biophonia- mai 2024	22
Figure 16: pose des transects de suivis des invertébrés- mai 2024	23
Figure 17: Contrôle biosécurité sur Garganellu par les agents de HELP sarl- mai 2024.....	25
Figure 18 : Installation du dispositif de piégeage pour le contrôle de l'absence du rat noir par HELP SARL- mai 2024	26
Figure 19 Contrôle d'un poste de biosécurité et cartographie du dispositif de biosécurité mis en place sur Gargalo et Garganellu	27
Figure 20 Cartographie des traces de présence de souris domestique dans les postes de biosécurité sur Garganellu- 2024.....	28
Figure 21 Cartographie des postes de biosécurité sur Garganellu. En jaune, les postes présentant des traces de souris domestique, lors de la tournée de biosécurité réalisée par Maxime Trentesaux les 7 et 8 octobre 2025	29
Figure 22 Contrôle des postes de biosécurité la nuit du 7 octobre 2025 par Maxime Trentesaux (PIM)- Garganellu.....	29
Figure 23 Cartographie des postes de biosécurité et des nids de puffins sur Gargalu.....	30
Figure 24 Réserve de Scandola	32
Figure 25: Présentation de Eva Tankovic au Forum SMILO- octobre 2024.....	34
Figure 26: Présentation de Louis Dutouquet (HELP) au Forum SMILO.....	35
Figure 27 Slide de présentation des RESOM- Octobre 2025	37
Figure 28 : Rencontre des Islanders de Méditerranée sur l'île de St-Honorat les 4 et 5 novembre 2025.....	38
Figure 29 Agents du PNRC et de Help SARL sur le terrain dans la réserve de Scandola.....	39
Figure 30 Marie Pietri & Guillaume Soler du Syndicat Mixte de la Pointe de Parata, Gwennaëlle Daniel d'Initiative PIM devant l'île de Mezu Mare 2024	40
Figure 31 Phare de Mezu Mare- Archipel des Sanguinaires	40
Figure 32 Cartographie du réseau des îles sentinelles du projet CAIPIM.....	41
Figure 33: Session de formation des agents de la Réserve Naturelle de Scandola à la biosécurité- mai 2024	44
Figure 34: Participants à la formation CAIPIM à Monatsir, Tunisie (février 2026)	45
Figure 35: Capture d'écran du centre de ressources d'Initiative PIM.....	47
Figure 36: Poste de Paola Bluche, Montpellier juin 2025	49
Figure 37 Affiches et Cartes postales "Gargalu" par Pola Noury.....	50
Figure 38: Pola Noury sur Garganellu lors de la mission d'octobre 2024.....	51
Figure 39: Article Corse Matin septembre 2025.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 40 Mezu Mare- Archipel des Sanguinaires	54
Figure 41 Vue depuis la tour génoise de Gargalo à Scandola	56

Abréviation

CAIPIM / CAIPIMP : Connaître, Agir, Innover et Protéger les petites Iles de Méditerranée / de Provence et de Corse

CBNC : Conservatoire Botanique National de Corse

CDC : Collectivité de Corse

CMR : Capture-Marquage-Recapture

DCSMM : Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

DDT 2A : Direction Départementale des Territoires de Corse-du-Sud

DIRM : Direction Interrégionale de la Mer – Méditerranée

DMLC : Direction de la Mer et du Littoral Corse

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

HELP sarl : Histoire Environnement Littoral Paysage sarl

Life EMM : Life Espèces Marines Mobiles

IMBE : Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie continentale et marine

Initiative PIM : Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

OEC : Office de l'Environnement de la Corse

OFB : Office Français pour la Biodiversité

PNRC : Parc naturel Régional de Corse

RMC : Rhône Méditerranée Corse

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation



Contexte

La mise en œuvre d'une stratégie concertée

Afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a établi en 2021 avec Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée (PIM) une convention pour l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins nicheurs des îlots périphériques de Corse.

Ce plan de lutte prévoyait notamment la réalisation d'une étude de faisabilité de l'éradication du Rat noir de l'île de Gargalu (22 ha) et son îlot voisin Garganellu (1 ha), en coopération avec les gestionnaires de la Réserve de Scandola et les institutions publiques environnementales compétentes en Corse (Office de l'Environnement de la Corse, Parc Naturel Régional de Corse, Réserve de Scandola), ainsi que la réalisation de l'opération.

Afin de poursuivre les actions menées dans le cadre de la convention OFB 21-0418 (2021 - 2023), une seconde convention OFB 24-0173 a été signée avec l'OFB pour la mise en œuvre concrète de ce plan de lutte sur la période 2024-2026. Ce premier rapport intermédiaire présente les résultats et actions réalisées au cours de la première année du projet, du 18 mars 2024 au 31 août 2025.

Une partie des actions bénéficie du cofinancement de la Fondation François Sommer dans le cadre du projet « *Connaître, Agir et Innover pour Protéger les petites Iles de Méditerranée, de Provence et de Corse* » (CAIPIMP). Les opérations mises en œuvre sur l'archipel de Mezu Mare (Sanguinaires, Corse) font l'objet d'un programme LIFE indépendant financé par l'Union Européenne et l'OFB ([Life Espèces Marines Mobiles](#) LIFE22-NAT-FR-LIFE MMS n°101113629).

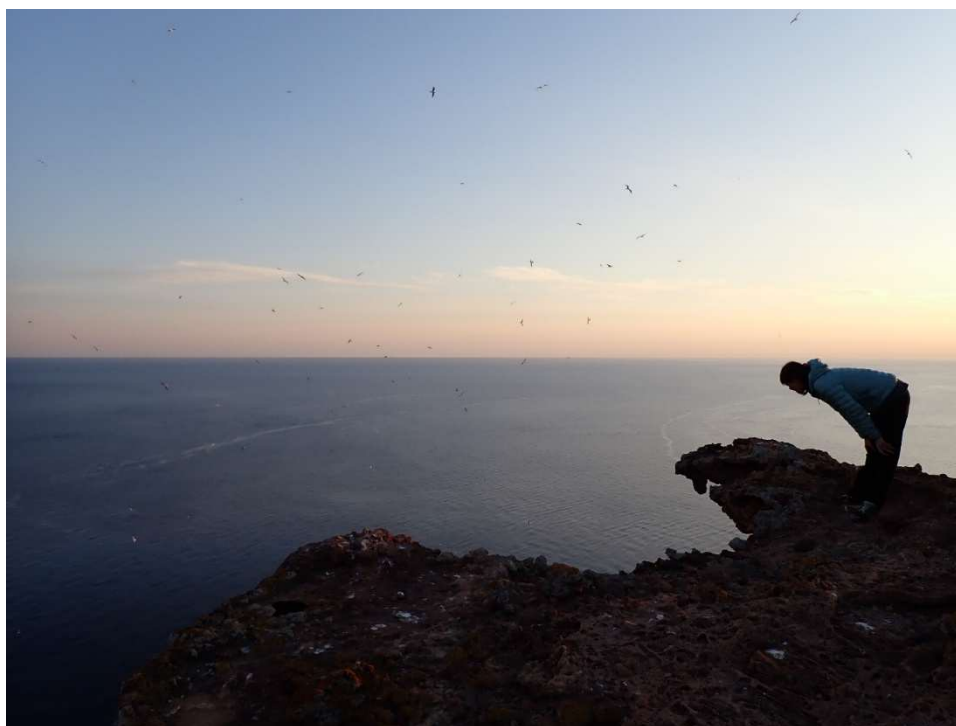


Figure 1 Mezu Mare - Archipel des Sanguinaires



La restauration d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins

Dans un contexte global d'extinction de masse (IPBES, 2019) les espèces marines font face à des risques d'extinction plus soutenu que les espèces terrestres. Les pressions les plus fortes et les priorités d'actions pour les espèces marines ont été définies au niveau national et européen. La dernière évaluation réalisée à l'échelle nationale dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) permet d'identifier **des pressions directes** qui affectent le plus ces espèces, notamment **la prédation des espèces non indigènes sur les sites de reproduction des oiseaux marins et la perte d'habitats fonctionnels pour ces espèces**.

Les documents stratégiques de façade (DSF) font l'objet d'objectifs environnementaux et de mesures spécifiques pour y répondre de façon ciblée, à l'échelle des régions Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) et Corse. La stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant les oiseaux marins des îles périphériques de Corse élaborée en 2021 en concertation avec l'ensemble des gestionnaires locaux et services de l'Etat a été ainsi **validée en Comité technique de façade en octobre 2024 (Annexe 1)**.

Les actions sur les îlots corses (figure 3) sont donc réparties selon 4 axes stratégiques (figure 2) :

- L'axe 1 consiste à dératiser les îlots sur lesquels sont présents des oiseaux marins nicheurs.
- L'axe 2 met l'accent sur le biocontrôle des sites déjà dératés.
- L'axe 3 propose de nouveaux sites favorables à la nidification des oiseaux marins en dératissant des îles qui leur sont favorables.
- Enfin l'axe 4 ajoute l'éradication conjointe des *Carpobrotus* à celle du rat noir.

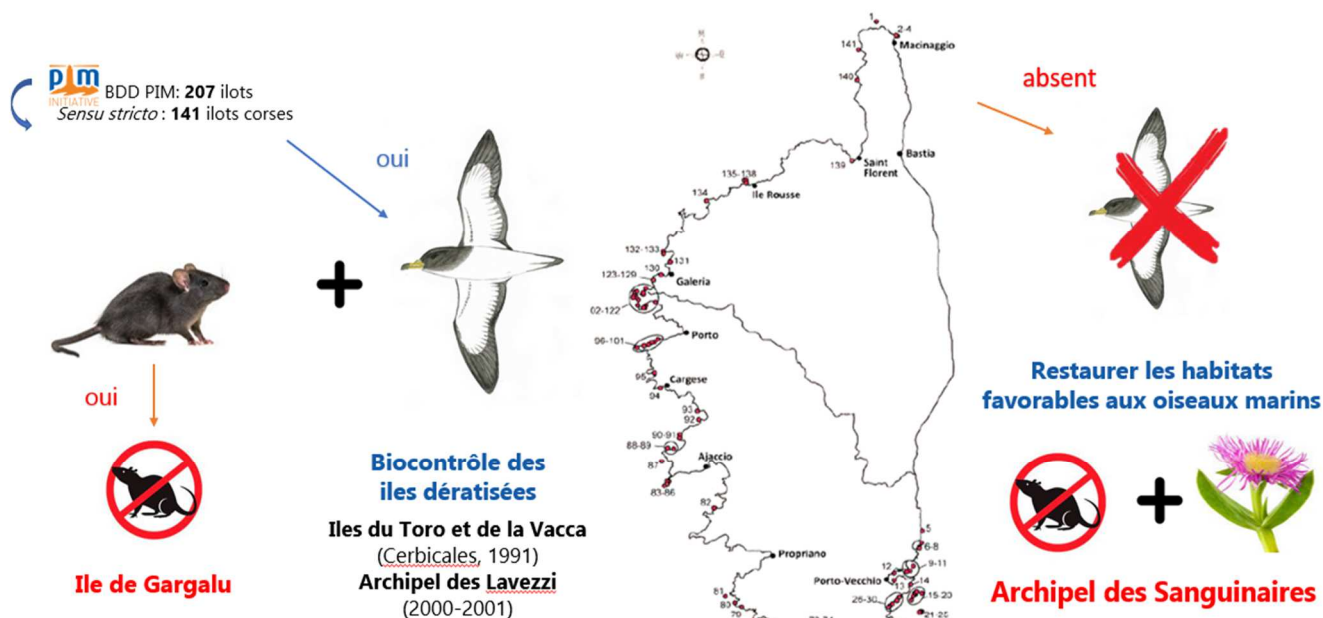


Figure 2 schéma de synthèse des axes stratégiques de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des îlots périphériques de Corse (Initiative PIM, 2024)

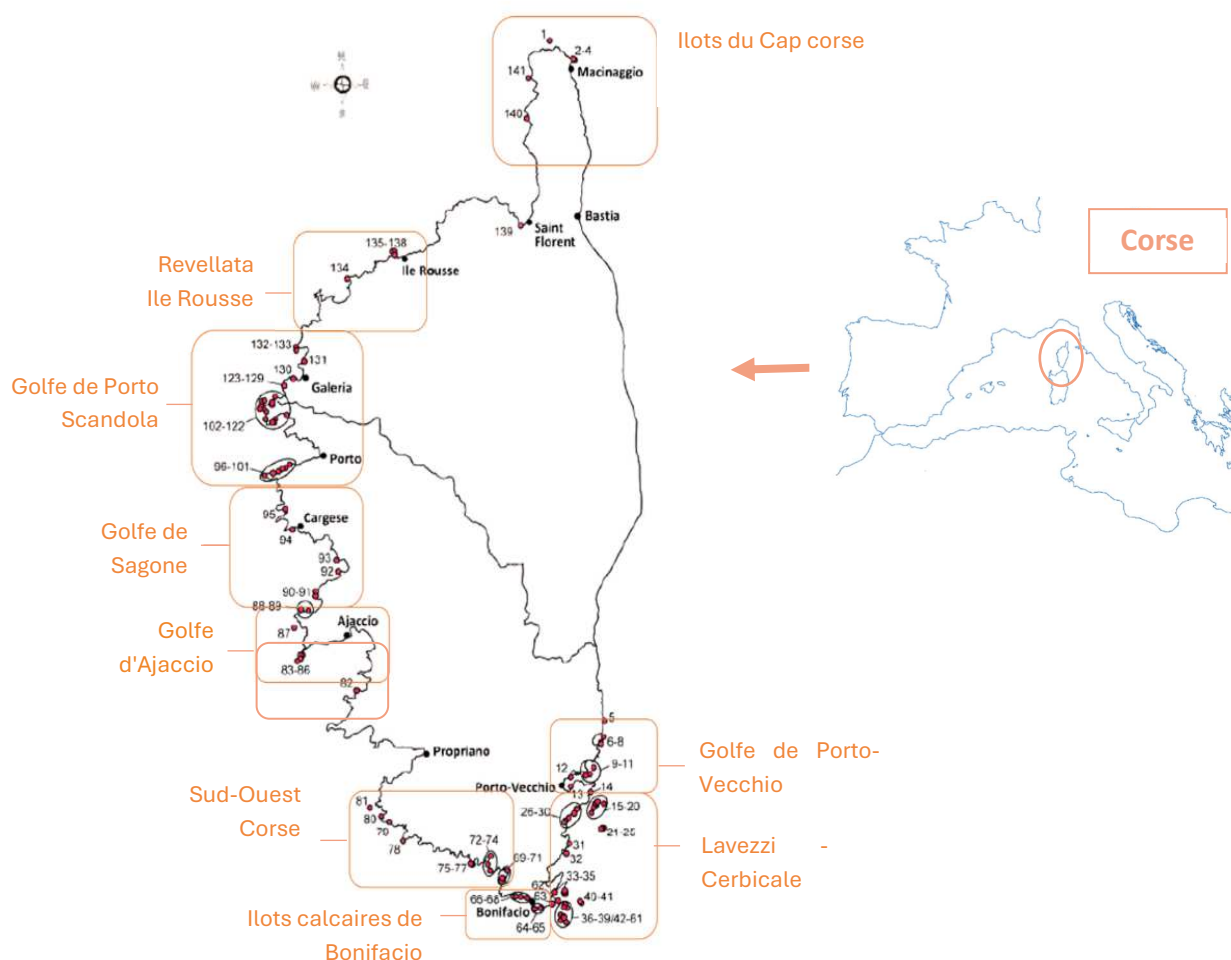


Figure 3 carte des îlots corses concernés par la stratégie (Initiative PIM, 2024)

Les actions prioritaires 2024-2026

Composante 1. Suivre l'évolution de la biodiversité sur les îlots périphériques de la Corse

Activité 1.1.: Poursuite des protocoles de suivis de la biodiversité sur un réseau d'îles sentinelles de Corse – Gargalu / Garganellu

- Poursuite sur le long terme des protocoles de suivis de la biodiversité post-éradication du Rat noir sur Gargalu/Garganellu en partenariat avec les gestionnaires locaux (appui logistique et technique du Parc naturel régional de Corse)
- Expertise technique pour la mise en place des protocoles de suivis de la biodiversité (entomofaune du sol, herpétologie, avifaune, botanique, bioacoustique).
- Evaluation de l'impact de la dératisation du Rat noir de Garganellu - Gargalu sur la colonie de Puffins et sur l'ensemble de l'écosystème sur le long terme

Activité 1.2 : Contrôle du dispositif de biosécurité mis en place sur Gargalu – Garganellu

- Expertise technique et missions de contrôle et renforcement du dispositif de biosécurité mis en place sur Gargalu et Garganellu en amont de la saison de reproduction des puffins ;

- Amélioration des connaissances sur l'écologie du Rat noir ;

Composante 2 : Appuyer la mise en œuvre de la stratégie invasives sur les îlots périphériques de Corse

Activité 2.1 : Coordination de l'application de la stratégie invasives des îlots périphériques de Corse

- Coordination de la stratégie invasive Corse, réunions de concertation avec les acteurs locaux pour sa mise en œuvre ;
- Priorisation et dimensionnement des opérations à mettre en œuvre en partenariat avec les gestionnaires locaux.
- Harmonisation du corpus de protocoles des îles sentinelles ;

Activité 2.2 Formation des gestionnaires corses aux protocoles de suivis et à la bancarisation des données

- Formation des gestionnaires corses aux protocoles de suivis de la biodiversité et à la bancarisation des données collectées dans le cadre du projet ;
- Analyses des données collectées.



Figure 4: A gauche, Phyllodactyle d'Europe, à droite Puffin de Scopoli : deux espèces endémiques des îles de Méditerranée





Composante 1.

**Suivre l'évolution de
la biodiversité sur un
réseau d'îles
sentinelles de Corse**

—

Gargalu/Garganellu

1.1. Poursuite des protocoles de suivis de la biodiversité sur un réseau d'îles sentinelles de Corse

Objectifs

Cette action vise à mettre en place des missions d'étude et des de suivis via des protocoles spécifiques harmonisés, afin de poursuivre sur le long terme les protocoles de suivis de la biodiversité post-éradication du Rat noir sur Gargalu et Garganellu en partenariat avec les gestionnaires locaux (appui logistique et technique du Parc naturel Régional de Corse).

Ces protocoles seront amenés à être répliqués sur d'autres sites pilotes pour la restauration des habitats d'oiseaux marins nicheurs de Corse ; les suivis sont prévus par des équipes locales encadrées et formées par des experts scientifiques.

Pour mener à bien ces actions, des conventions partenariales seront mises en place avec les gestionnaires, et l'Initiative PIM pourra faire appel à des prestataires externes (naturalistes, bureaux d'études) pour la mise en œuvre de protocoles de suivis et d'analyses des données collectées (bioacoustique et entomofaune du sol notamment).

Les indicateurs étudiés mettront en lumière l'évolution de la biodiversité, les impacts des changements globaux et de l'efficacité de la gestion (tels que le succès reproducteur de l'avifaune marine, l'abondance et la composition des assemblages végétaux, l'abondance et la composition de l'entomofaune du sol, etc.).



Gargalu et Garganellu, Réserve Naturelle de Scandola, Osani

Initiative PIM a coordonnée la mise en place de l'éradication du Rat noir de Garganellu - Gargalu ([HELP, 2022](#) ; [HELP 2023](#)) et la mise en place de protocoles de suivis des écosystèmes ([Braschi et al. 2023](#)) afin d'évaluer l'efficacité de l'opération notamment sur le succès de reproduction de la **petite colonie de Puffins de Scopoli** nichant sur Gargalu (colonie la plus à l'ouest de la Corse). Il s'agit désormais de **pérenniser les suivis mis en place sur les écosystèmes**, afin notamment d'évaluer les bénéfices de l'opération sur la colonie de puffins.

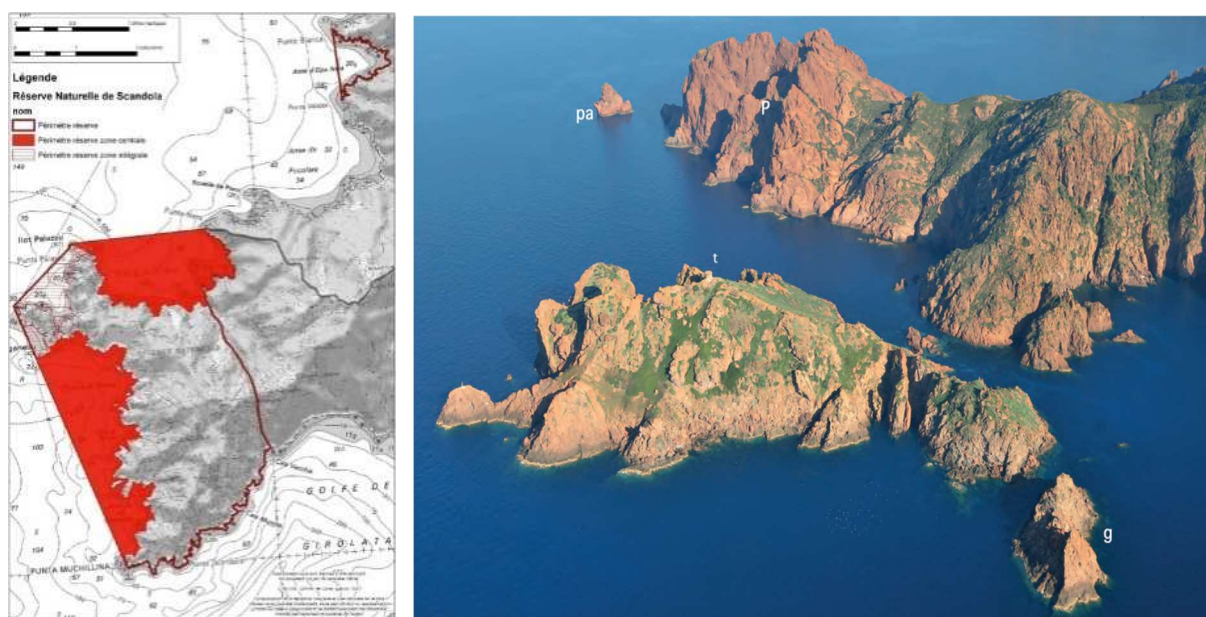


Figure 5 Localisation de Gargalu, Scandola (Initiative PIM, 2023)

Poursuite des suivis des différents compartiments naturalistes post-éradication du Rat noir

Des protocoles de suivis de la biodiversité potentiellement impactés par la présence du Rat noir (oiseaux, reptiles, arthropodes, végétation) sont mis en place sur Gargalu et Garganellu depuis 2022. Deux années de suivis en 2022 et 2023 ont permis d'obtenir un état t_0 avant l'éradication du rat en octobre 2023 (Braschi et al. 2023). Ces suivis ont pour vocation d'être répliqué à t_{+1} , t_{+2} ... pour suivre les évolutions des différents compartiments biologiques à la suite de la disparition du Rat noir, et permettront d'évaluer l'efficacité de la mesure de gestion à long terme sur la biodiversité de l'île.

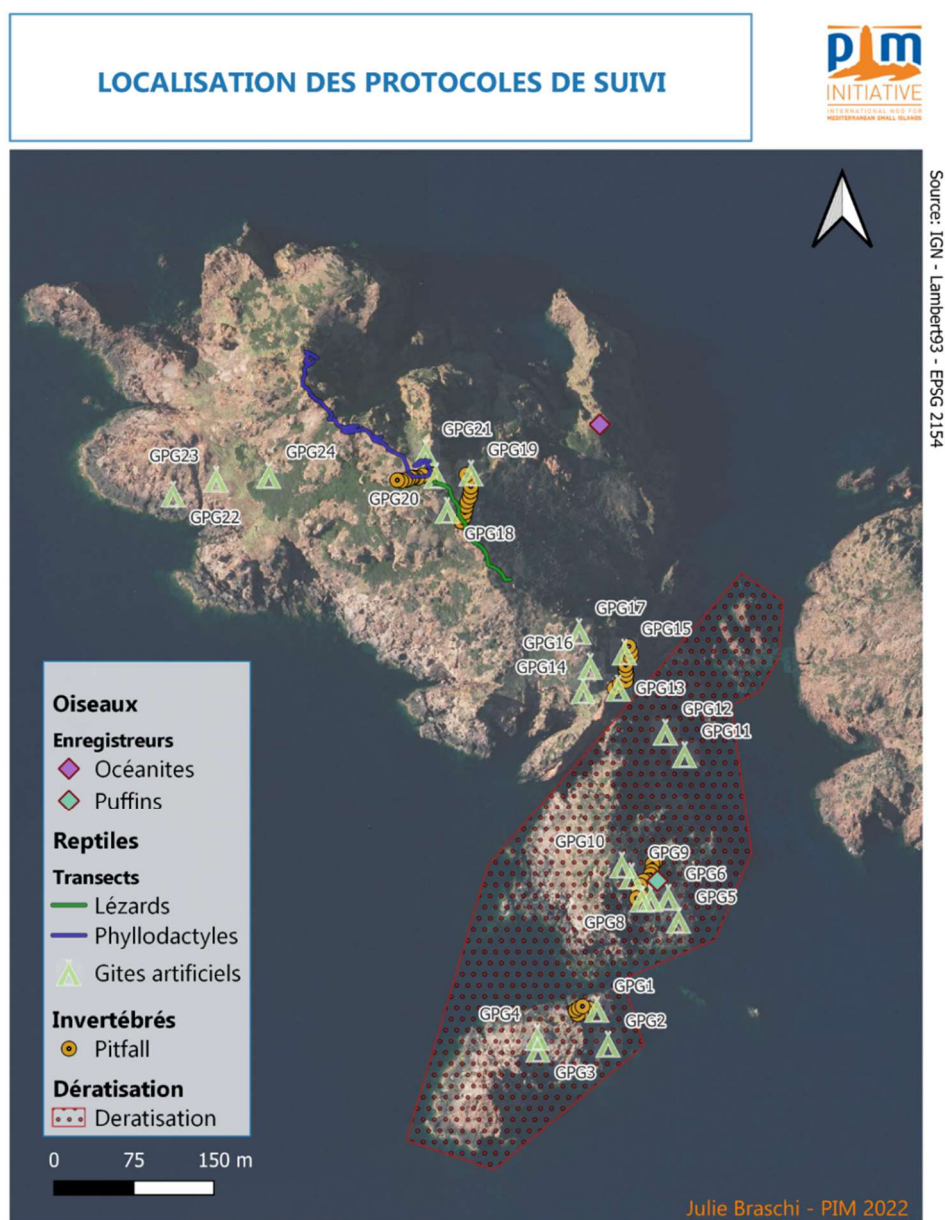


Figure 6: Localisation des différents protocoles de suivis de la biodiversité sur Gargalu et Garganellu

Les suivis de biodiversité ont été réalisés par des experts scientifiques de chaque groupe taxonomique, la plupart ayant une connaissance préalable des îlots de Gargalu et Garganellu. Le bilan des différentes missions réalisées en 2024 est présenté dans le tableau en **annexe 2**.

Un contrat de prestation a été passé avec une consultante de février à avril 2024 (Isulae), afin de fournir un appui à la mise en œuvre des suivis biodiversité et à l'organisation logistique et administrative de la mission (**annexe 3**).

Au total, 4 missions de suivis de la biodiversité ont pu être réalisées :

- **13 au 17 Mai 2024** : suivis post-dératisation des différents compartiments biologiques potentiellement impactés par la présence du Rat noir, en particulier les oiseaux marins, les arthropodes et le Phyllodactyle d'Europe. Pose des enregistreurs bioacoustique.
- Le suivi de la colonie de Puffin de Scopoli a été réalisé en parallèle par l'Office de l'Environnement de la Corse en juin et septembre 2024
- **7 au 11 octobre 2024** : récupération des pièges Barber et des caméras de suivis des micromammifères sur Garganellu, communication et illustration d'une affiche, tournée de biosécurité complète de l'île de Garganellu, formation et accompagnement d'un agent du Parc à une tournée partielle de biosécurité de Gargalu, suivi des gîtes à Phyllodactyle de Gargalu.
- **Juin 2025** : Reportée puis annulée en l'absence de l'obtention des autorisations.
- **Octobre 2025** : Suivi des jeunes à l'envol de la colonie de Puffin de Scopoli en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) le 30/09. Suivi des Phyllodactyles sur Garganellu et contrôle des gîtes de Gargalu par Michel Delaugerre. Vérification de la biosécurité et contrôle autour de la colonie de Puffin de Gargalu autour de la colonie (PIM) et biosécurité de Garganellu (PIM). Repérage des zones potentielles pour l'installation de nids artificiels à Puffin yelkouan (PIM & PNRC). Réunion de bilan avec l'équipe de Porto.

Soumission des dossiers de demande d'autorisation

Les missions de terrain sur Gargalu – Garganellu sont soumises à demande d'autorisation.

- **Mission de mai 2024** : Les demandes d'autorisations ont été envoyées au printemps 2024 à Virgil Lenormand, François Arrighi (Responsable de pôle Réserve naturelle du PNR de Corse) et Tina Loustalot (Direction de la Mer et du Littoral Corse) (**Annexe 4 – Demande d'autorisation Scandola**)
L'arrêté préfectoral portant autorisation temporaire de débarquement et de fréquentation de Gargalu et Garganellu a été signé par le Directeur de la Mer et du littoral de la Corse, Tristan Bataille le 22 mai 2024. Un second arrêté portant modification a été signé le par l'adjoint au chef du service Gestion Intégrée de la mer et du littoral Henri RETALI (**Annexe 5, Arrêté n°AP2A-2024-05-22-00005 et Arrêté n°2A-2024-10-07-00001**).
- **Mission de juin 2025** : Les demandes d'autorisations envoyées au printemps 2025 n'ont pas reçues de réponse du Parc en date du 31 août 2025.
- **Mission d'octobre 2025** : Le PNRC a émis un avis favorable le 19/08/2025 d'accès à la réserve et l'arrêté 21-2025-09-15-00004 a été signé le 15 septembre 2025 (**Annexe 6a et 6b**)

Résultats des suivis par compartiments :

- **Suivi de la colonie de puffin de Scopoli**



➔ **Rapports complets :**

Annexe 7 – Faggio, G. 2024.

Annexe 8 : Faggio, G. 2025

• **2024**

Le suivi de la reproduction de la colonie de puffin de Scopoli a été réalisé par Gilles Faggio (OEC).

Deux passages ont ainsi été réalisés en 2024 :

- 26/06/24 : dénombrement des nids occupés (couveurs) (Gilles Faggio)
- 30/09/24 : pointage des jeunes à l'envol (Gilles Faggio, Margaux Olmeta)

Le bilan des suivis indique la **reproduction certaine** (= ponte) d'un minimum de **21 couples** (14 au secteur Sud, 4 au secteur Ouest, 3 au secteur Sud-Ouest), légèrement plus qu'en 2023 (15 couples en tout). 5 autres nids ont été fréquentés avec des éléments permettant de les considérer avec reproduction possible (3 nids avec présence de plumes) ou probable (2 nids avec plumes, fientes, odeur, avec fond de la cavité non visible ne permettant pas de confirmer le statut). Deux nids ont visiblement chacun été occupés par deux femelles différentes car 2 œufs ou 1 poussin et 1 œuf y ont été retrouvés.

Au passage de septembre, **15 poussins proches du stade envol** ont été dénombrés. Leur stade de développement semble légèrement en retard (de l'ordre de 2 semaines) par rapport à ceux de la Giraglia avec une présence de duvet plus étendue sur le corps. Les dates d'envols sont à prévoir probablement après mi-octobre.

Le taux de réussite est ainsi établi à 68% (15 réussites et 6 échecs), il était de 17% en 2023 et 23% en 2022.

• **2025**

Le suivi de la reproduction de la colonie de puffin de Scopoli a été réalisé par Gilles Faggio (OEC). Deux passages ont ainsi été réalisés en 2025 :

- 05/06/25 : dénombrement des nids occupés (couveurs) (Gilles Faggio, Virgil Lenormand)
- 30/09/25 : pointage des jeunes à l'envol (Gilles Faggio)

Le bilan des suivis indique la **reproduction certaine** (= ponte) d'un minimum de **18 couples** (12 au secteur Sud, 4 au secteur Ouest, 2 au secteur Sud-Ouest) (figure 1). 5 autres nids ont été fréquentés avec des éléments permettant de les considérer avec reproduction possible ou probable (présence de fientes, traces et plumes). Deux nouveaux nids ayant produit des poussins ont été trouvés à proximité de nids existants (la numérotation physique de ces nids reste à faire pour les retrouver ultérieurement).

Au passage de septembre, **14 poussins proches du stade envol** ont été dénombrés, ainsi qu'un autre poussin encore complètement en duvet (ponte tardive) ne pouvant pas être considéré au stade d'envol. Le stade de développement de ce poussin présente un retard d'environ 1 mois par rapport aux autres, interrogeant sur sa réussite à l'envol. Un nid avec présence de duvet en septembre ne comportait pas d'oiseau en juin ; induisant une ponte tardive et un échec après éclosion (nid non comptabilisé dans le succès reproducteur mais considéré avec reproduction certaine).

Le taux de réussite est ainsi établi à 80% (12 réussites et 2 échecs, dénombré uniquement sur les occupations positives observées en juin), il était de 68 % en 2024 (après dératisation), 17% en 2023 et 23% en 2022 (avant dératisation).



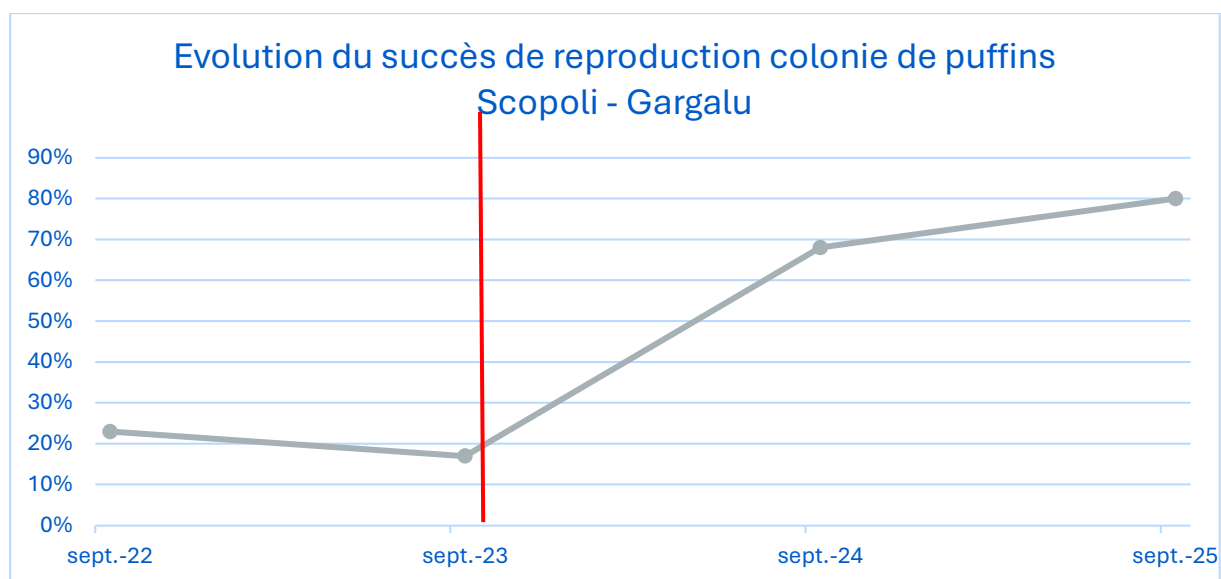


Figure 7: Evolution du succès de reproduction de la colonie de puffin de Scopoli entre 2022 et 2025 (c) PNRC

L'effet positif de la dératisation réalisée depuis 2023 est confirmé en 2025, même si l'effectif reste encore limité pour dégager une tendance statistiquement robuste. Même si deux nouveaux nids ont été trouvés, les opportunités de nouvelles nidifications restent faibles en raison de la configuration du site présentant un sol dur limitant les possibilités de creusement. Le recours à des nichoirs artificiels permettrait d'augmenter les chances d'installation, y compris sur des emplacements des anciens nids dégradés. Des discussions sont en cours avec les gestionnaires, notamment dans le cadre du Life EMM. Une présentation des résultats de la dératisation en Conseil Scientifique est à prévoir.

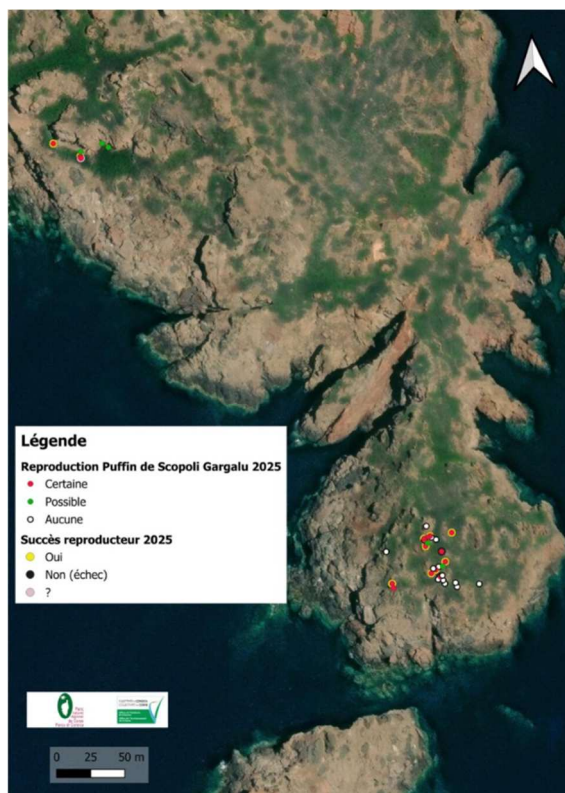


Figure 8 Cartographie des nids de puffins associés au succès reproducteur - Gargalo 2025

- Suivis herpétologiques

Les rapports de missions de M.Delaugerre sur les suivis herpétologiques 2024 et 2025 sont disponibles en **Annexe 9**.

Les données de suivi de 2025 sont disponibles en **Annexe 9bis**.

Michel Delaugerre réalise le suivi des espèces de reptiles présentes sur l'île (Phyllodactyle d'Europe, Algiroïde de Fitzinger et *Podarcis Tilliguerta*). Les suivis ont principalement porté sur le Phyllodactyle d'Europe, espèce de gecko la plus susceptible d'interagir avec le rat noir (espèce nocturne).

Pour le suivi du Phyllodactyle, les animaux actifs ont été recherchés de nuit le long d'un parcours (environ 320 m) sur la crête principale de l'île à partir de la tour vers le nord-ouest.

A l'instar du protocole mis en place sur le Grand Rousseau, Château d'If et Riou, 20 gîtes artificiels ont également été installés sur Gargalo en 2022 sur une variété d'habitats. Les gîtes ont été contrôlés lors des missions de terrain en 2023, 2024 et 2025.

Un transect a également été mis en place pour l'évaluation des densités de *Podarcis tiliguerta*.



Figure 9: Contrôle des gîtes artificiels pour le suivi des Phyllodactyle d'Europe - mai 2024

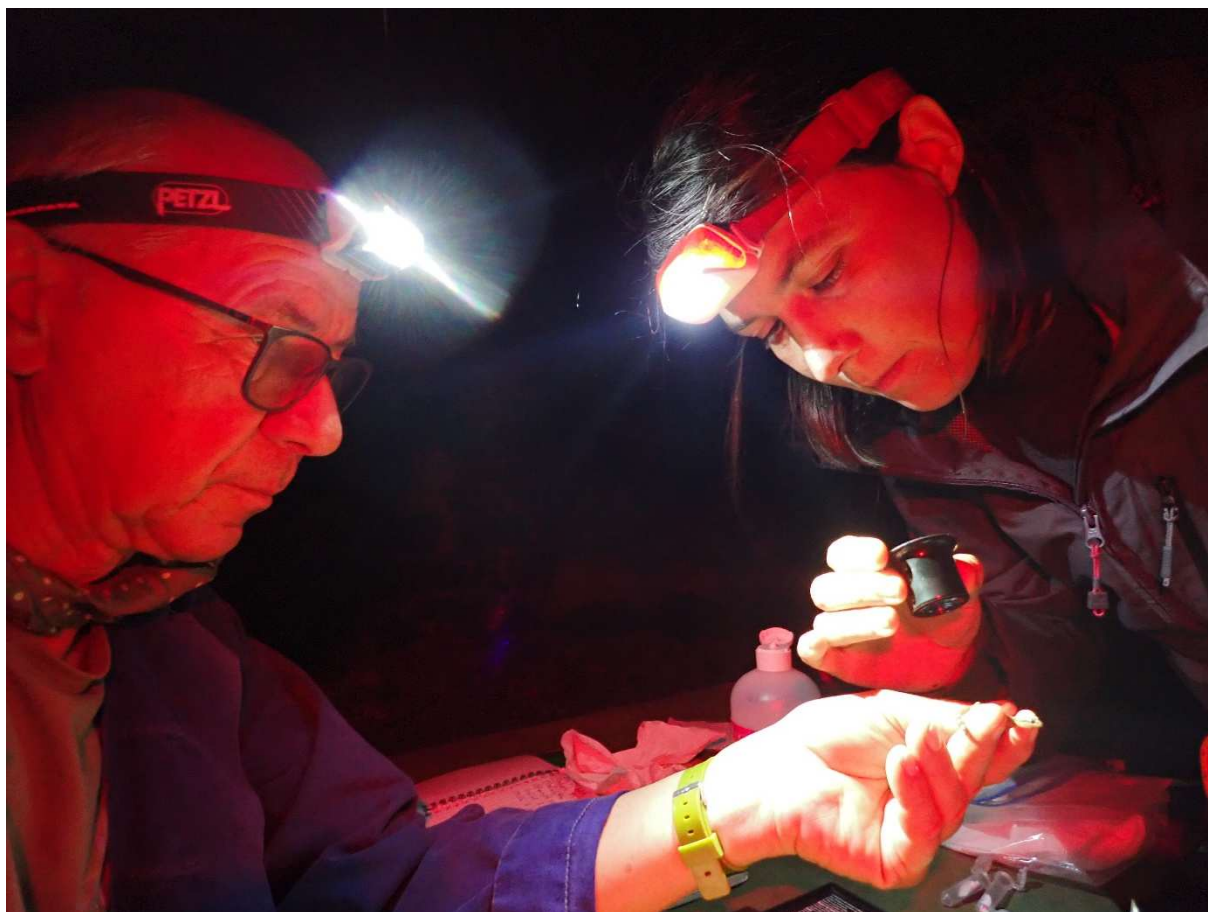


Figure 10: Transects nocturnes pour le suivi des *Phyllodactyle d'Europe* - mai 2024

En 2024 et 2025 les suivis des gîtes de Gargalu et les suivis nocturnes sur Garganellu ont été réalisés.

Sur Gargalu, **3 années après l'installation des gîtes, on observe une augmentation du nombre total de phyllodactyles occupant les gîtes**(de 9 en 2022 à 27 en 2025), ainsi que du nombre moyen de géckos par site (de 0.8 en 2022 à 1.4 en 2025). L'occupation reste cependant modeste.

Sur Garganellu, les suivis nocturnes réalisés par Michel Delaugerre ont permis de mettre en évidence le changement de comportement des phyllodactyles de l'îlot. En effet, à la suite de la dératisation menée en septembre 2023, les observations de géckos ont été bien plus importantes : le SPUE (Sighting per Unit Effort) = nombre d'individus observés rapporté à l'effort d'échantillonnage en temps, est passé de 1,62 avant éradication du rat en août 2023 à 3,54 lors du suivi d'octobre 2025.

Ces résultats encourageants nécessitent toutefois d'être confirmés sur un pas de temps plus important. Il est donc crucial de pouvoir assurer la pérennité des suivis sur le long terme.

Le détail des observations et conclusions de M.Delaugerre est rédigé dans la figure ci-dessous.

Sans les rats, le gecko *Phyllodactyle* d'Europe perd rapidement son comportement cryptique

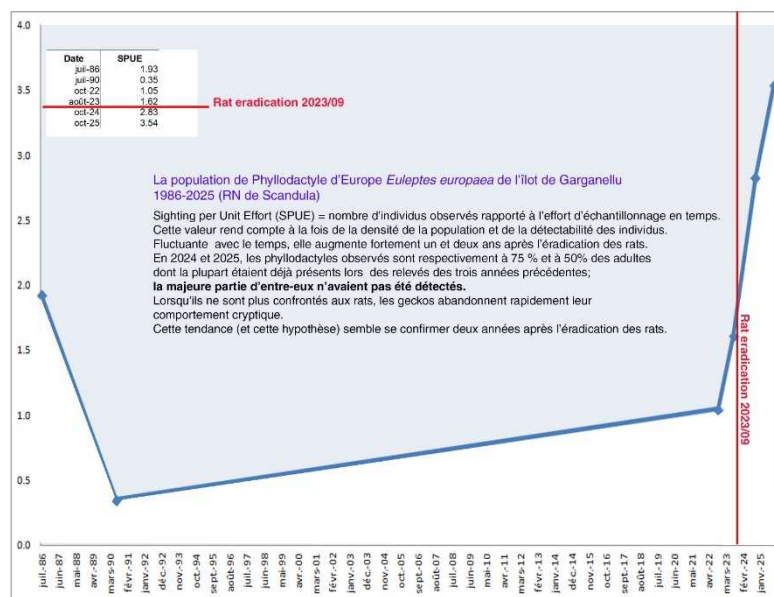


Figure 11 Graphique de l'évolution du SPUE de phyllodactyles d'Europe lors des transects de nuit réalisés par M. Delaunay depuis 1986



Figure 13 Gîte artificiel marqué à nouveau au feutre



Figure 12 *Phyllodactyle* d'Europe observé lors d'un transect de nuit sur Garganellu

- Suivi bioacoustique

- 2024

➔ Rapport complet 2024 : Annexe 8 – Biophonia, 2024.

Le 15 mai 2024 deux experts de BioPhonia ont posé deux enregistreurs (SC1 et SC2) acoustiques sur Gargalu, aux mêmes emplacements qu'en 2023. L'enregistreur SC3 a été déplacé pour mieux évaluer une zone où des terriers de puffins ont été trouvés en 2023.

Les enregistreurs ont été relevés début septembre et les résultats sont présentés dans le rapport complet (**Annexe 2024-06**). Les données brutes sont archivées sur <https://biophonia.fr/dataphonia>



Figure 14: Localisation enregistreurs SM Mini de mai à septembre 2024 (c) Biophonia

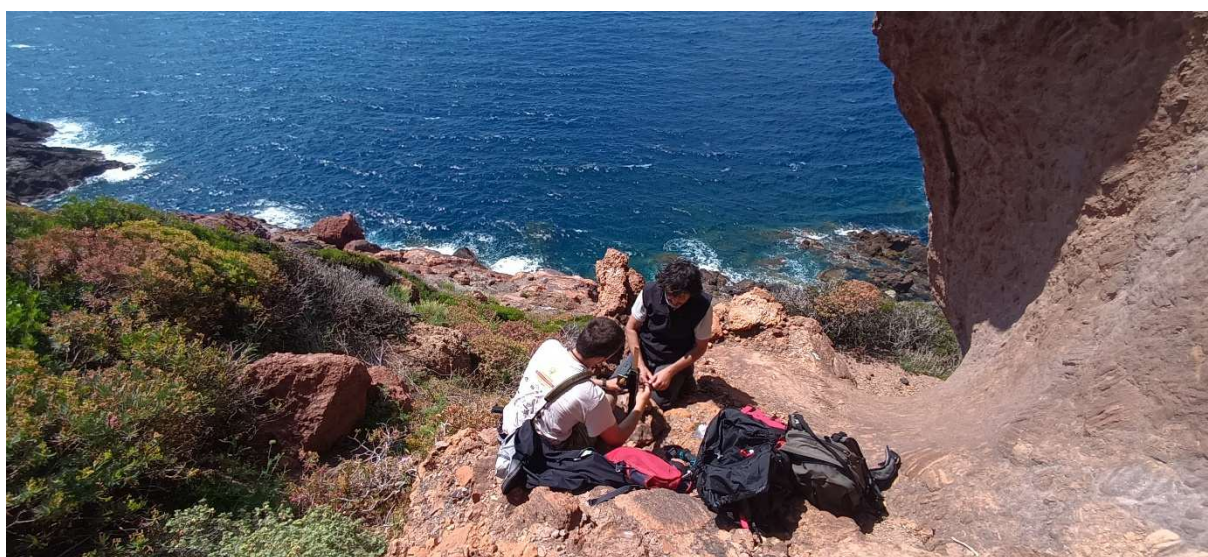


Figure 15 : Pose des enregistreurs bioacoustique avec Biophonia - mai 2024

- **2025**

Gwennaëlle Daniel (PIM) a été formée sur le terrain par les agents de Biophonia à la pose d'enregistreurs sonores. Cette formation incluait : pose des enregistreurs, configuration, programmation et consignes de sécurité.

- **Suivis invertébrés**



Le rapport complet des suivis invertébrés réalisés par Entomia est en cours de rédaction, il sera disponible en 2026.



Figure 16: pose des transects de suivis des invertébrés - mai 2024

En raison des conditions climatiques défavorables lors de la mission d'octobre 2024, le suivi botanique et le suivi des invertébrés n'a pas pu être réalisé.

- **Suivis botanique**

D'un commun accord avec le Conservatoire Botanique National de Corse, suite à l'acquisition des données pour l'état initial en 2024, le prochain passage pour le relevés des placettes de végétation est prévu pour 2029 (passage tous les 5 ans).

1.2. Contrôle des dispositifs de biosécurité sur Gargalu-Garganellu

Gargalu et Garganellu

Contexte sur l'opération d'éradication du Rat noir

La dératisation de Garganellu et le contrôle autour de la colonie de puffin sur la partie sud de Gargalu s'est déroulée du 15 septembre au 12 octobre 2023 grâce à l'appui des gestionnaires de la Réserve de Scandola (HELP, 2023). L'opération a nécessité 4 semaines d'intervention des agents d'HELP sarl. Un dispositif géoréférencé comprenant **99 postes d'appâtage** a été déployé sur Garganellu (n=30), sur la partie sud de l'île Gargalo (n=67) et sur deux îlots situés dans la passe de Scandola (n=2).

Le succès de l'opération a été validé par les experts d'HELP le 10 octobre 2023, après plus de dix jours de piégeage sans trace de la présence du Rat noir. Suite à l'opération, un système de biosécurité a été mis en place sur les îlots, et devra être contrôlé régulièrement par les gestionnaires afin de garantir le succès de l'opération sur le long terme. Pour ce faire, une formation avec les agents de la Réserve a été organisée par les experts d'HELP en octobre 2023 afin de présenter aux agents de la Réserve les techniques pour le contrôle des postes anti-réinfestation, et les points de vigilance à surveiller (présence de crottiers, noyaux d'olives grignotés, etc.). (**Annexe 11, 2023 rapport dératisation RNS HELP**)

Afin de s'assurer du succès de l'éradication du Rat noir 6 mois après l'opération et en amont de la reproduction de la colonie de puffin de Scopoli, une semaine de piégeage a été organisée par les agents de HELP SARL en mai 2024 (**Annexe 12 : [HELP, 2024 biosécurité Scandola](#)**).





Figure 17: Contrôle biosécurité sur Garganellu par les agents de HELP sarl - mai 2024

Mission mai 2024 : contrôle biosécurité

➔ Rapport complet HELP : annexe 12

Une mission a été organisée du 13 au 17 mai 2024 pour s'assurer de la réussite de la dératisation en contrôlant la présence des rats sur les îlots de Gargalu et de Garganellu.

Cette mission coordonnée par Initiative PIM en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Corse, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Scandola, fait suite à l'opération d'éradication du Rat noir (*Rattus rattus*) opérée par l'entreprise HELP Sarl en octobre 2023.

2 agents d'HELP sarl ont réalisé une session de contrôle de la biosécurité permettant de conclure à l'absence du Rat noir de Garganellu. Sur Gargalu, le taux de recapture est faible sur la zone d'éradication partielle et de nidification des Puffins, ouvrant la perspective à des opérations similaires, là où l'éradication totale est impossible (surface, distance à la côte,...). Les pièges autour de la colonie de Gargalu ont été réappâtés en amont de la saison de reproduction des puffins.

La présence de la Souris domestique (*Mus musculus*) a été confirmée sur les deux îles, et il a été proposé aux gestionnaires de mettre en place un protocole de suivi des populations afin de suivre l'évolution sur le long terme.

La mission n'ayant pas pu être réalisée en 2025 a été reportée au printemps 2026.



Figure 18 : Installation du dispositif de piégeage pour le contrôle de l'absence du rat noir par HELP SARL - mai 2024

Prise en main de la biosécurité par les gestionnaires - septembre 2024

En septembre 2024, une réunion a été organisée entre PIM et les agents de la Réserve Naturelle de Scandola pour faire un point sur la prise en main de la biosécurité par les agents du Parc par suite du dernier passage effectué par HELP SARL en mai 2024.

Cette réunion a permis l'identification d'un agent référent PNRC en charge de la coordination de la biosécurité sur Gargalu et Garganellu.

Deux éco-gardes PIM responsable de la biosécurité sur l'île du Grand Rousseau (Var, France – dératée en 2017) participaient à la mission afin de permettre un retour d'expérience avec les agents de la Réserve. Les conditions météo n'ont pas permis de se rendre sur le terrain mais des échanges en salle ont permis de répondre aux questions des agents sur le protocole.

Un document récapitulatif de la méthode a été proposée aux gestionnaires (**Annexe 13 : [HELP 2024 méthode biosécurité](#)**) ainsi qu'une feuille permettant la collecte de données sur le terrain (**Annexe 14 : [HELP, 2024 protocole biosécurité RNS](#)**)

Passages complémentaires biosécurité

- Octobre 2024

Lors de la mission de terrain d'octobre 2024 Initiative PIM

- a réalisé la biosécurité de Garganellu
- et accompagné un agent du Parc Naturel Régional de Corse pour montrer la tournée de biosécurité sur Gargalu (photo ci-contre)

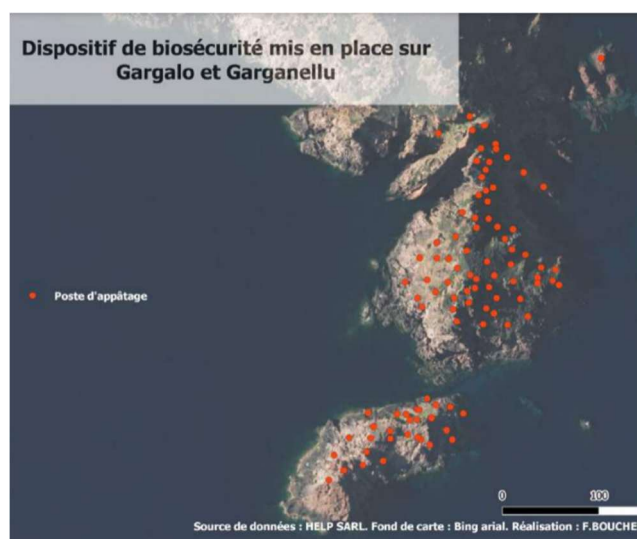
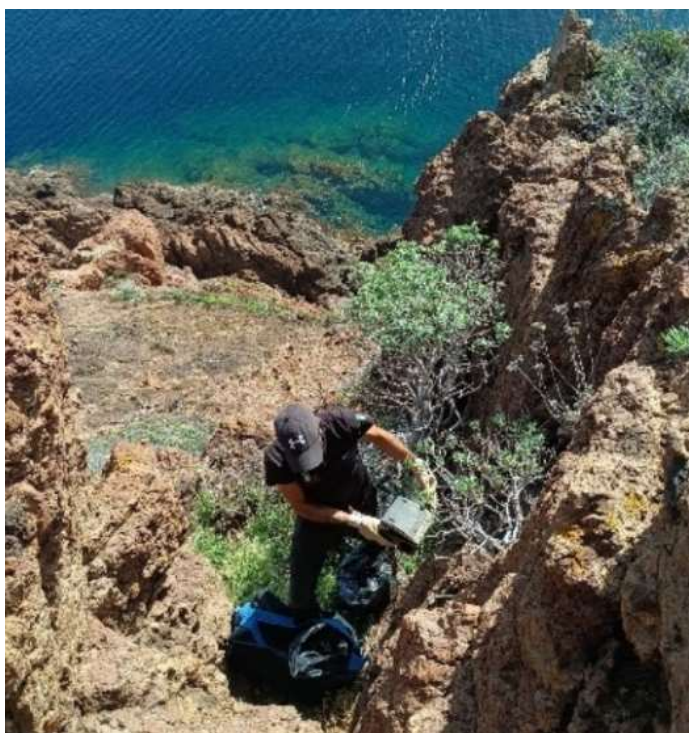


Figure 19 Contrôle d'un poste de biosécurité et cartographie du dispositif de biosécurité mis en place sur Gargalo et Garganellu

Lors de chaque tournée, les postes numérotés font l'objet d'un suivi documenté (nombre d'appâts consommés, disponibles, indices de présence de rats ou de souris, observations diverses, comme ci-dessous à Garganellu les 14 et 15 octobre 2024).



Figure 20 Cartographie des traces de présence de souris domestique dans les postes de biosécurité sur Garganellu - 2024

Lors de la tournée de septembre 2024, Michel Delaugerre et Gwennaëlle Daniel ont contrôlé 18 postes sur 23. Certains appâts montraient des traces de grignotage par des souris domestiques (8 sur 18 postes contrôlés). Tous les postes ont été rechargés intégralement avec 5 appâts par poste. **Aucune trace de rat noir n'a été constatée.**

➔ Les résultats sont disponibles en Annexe 15 : Données de suivi de biosécurité

- Mission octobre 2025

✓ *Contrôle des postes sur Garganellu*

Lors de la mission d'octobre 2025, Maxime Trentesaux (PIM) et Michel Delaugerre ont réalisé le contrôle de la biosécurité sur Garganellu les 7 et 8 octobre 2025. 19/23 postes ont été contrôlés, 11 présentaient des traces de grignotage de souris, 1 poste avait été presque entièrement consommé, ils ont tous été rechargés. **Aucun poste ne présentait de trace de présence du Rat noir.**

➔ Les résultats sont disponibles en Annexe 15 : Données de suivi de biosécurité

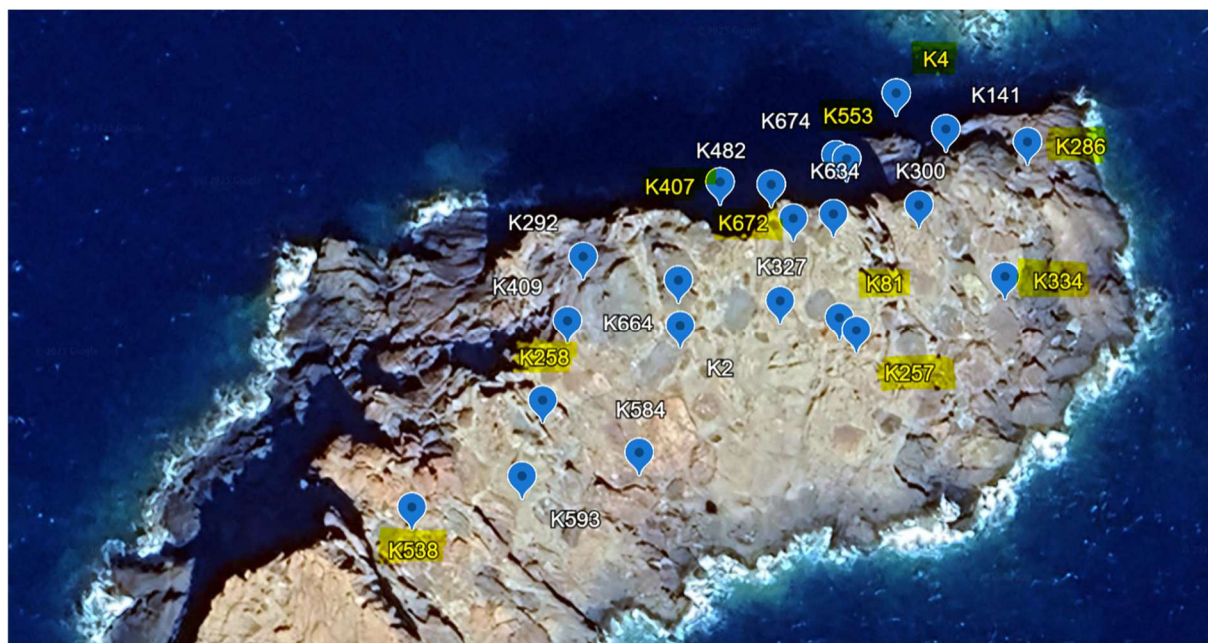


Figure 21 Cartographie des postes de biosécurité sur Garganellu. En jaune, les postes présentant des traces de souris domestique, lors de la tournée de biosécurité réalisée par Maxime Trentesaux les 7 et 8 octobre 2025



Figure 22 Contrôle des postes de biosécurité la nuit du 7 octobre 2025 par Maxime Trentesaux (PIM) - Garganellu

✓ Contrôle des postes sur Gargalo



Le contrôle des postes de biosécurité a été réalisé par Maxime Trentesaux (PIM) et Michel Delaugerre le 7 octobre 2025 en priorité autour de la colonie de puffins de Scopoli : 27 postes ont été inspectés, sur les 67 présents sur l'île. Tous les appâts étaient consommés. Les postes ont été rechargés et

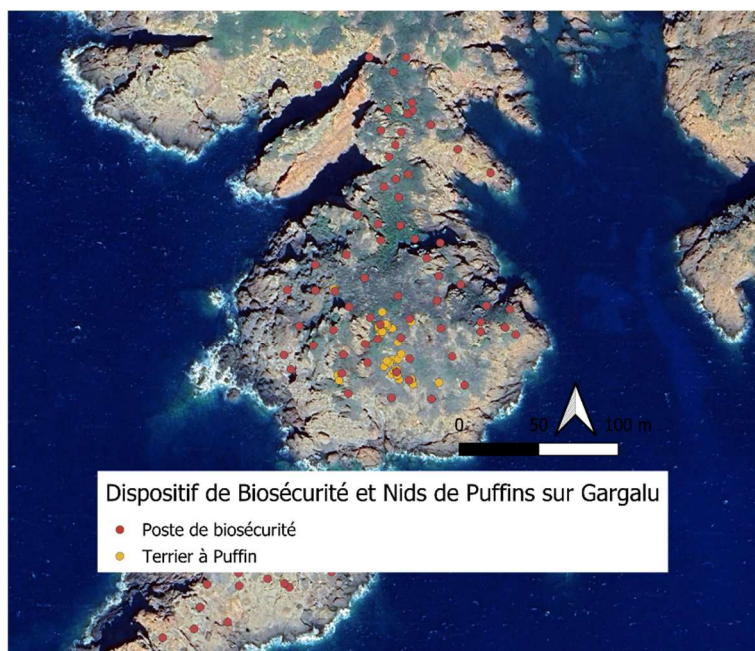


Figure 23 Cartographie des postes de biosécurité et des nids de puffins sur Gargalu

marqués d'un trait de posca violet. Des crottes de rat ont été retrouvées dans presque tous les postes.

Les postes étant tous vides d'appâts, il était urgent de réaliser la tournée de biosécurité pour recharger les postes. En effet, après consommation complète des appâts dans les postes, il n'y a plus de barrière chimique pour empêcher le retour des rats autour de la colonie de puffins.

Cependant, au vu du succès de reproduction constaté par la prospection de G. Faggio en 2025, il semblerait que le manque d'appât dans les postes n'ait pas permis au rat de revenir sur la zone suffisamment pour impacter le succès de reproduction des puffins.

Il a été proposé aux gestionnaires de réaliser un contrôle complet du dispositif de biosécurité lors de la mission prévue pour le suivi micro-mammifères au printemps 2026. Des passages complémentaires devraient être réalisés par les agents de la Réserve de Scandola d'ici fin 2025.

Amélioration des connaissances sur l'écologie du Rat noir

Suite au programme de restauration sur Gargalu, mais également par suite de la dératisation des Sanguinaires dans le cadre du Life EMM, un stagiaire sera recruté par HELP SARL en 2026 afin d'analyser les données collectées sur Gargalu et les Sanguinaires depuis le début des opérations en 2022.



Composante 2

**Appuyer la mise en
œuvre de la
stratégie invasives
des îlots
périphériques de
Corse**

Objectifs

Une première version de la stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins sur les îlots périphériques de la Corse a été livrée en 2023. Il est désormais nécessaire d'accompagner la **poursuite de la validation du document par les services de l'état (Comité technique DSF) et pouvoir accompagner ensuite sa mise en œuvre.**



Figure 24 Réserve de Scandola



2.1. Coordination de l'application de la stratégie invasive des îlots périphériques de Corse

Coordination de la stratégie invasive Corse, réunions de concertation avec les acteurs locaux

- *Coordination de la stratégie invasive Corse, réunions de concertation avec les acteurs locaux pour sa mise en œuvre ;*
- *Priorisation et dimensionnement des opérations à mettre en œuvre en partenariat avec les gestionnaires locaux.*
- *Harmonisation du corpus de protocoles des îles sentinelles ;*

Présentation de la Stratégie Corse et PACA – COTECH DSF

Une présentation de la stratégie a été organisée par Eva Tankovic et Gwennaëlle Daniel lors du COTECH de la Délégation Stratégique de Façade de l'OFB le 3 octobre 2024. Cette rencontre avait pour objectif la validation par les services de l'état avant sa mise en œuvre.

Ce passage en COTECH fait suite à l'atelier de présentation aux gestionnaires réalisée à Corte en mai 2023 afin de présenter le draft de la stratégie invasive sur les îlots de Corse aux différents gestionnaires des archipels considérés dans le cadre de la stratégie (Bouches de Bonifacio, Cerbicale, Scandula, Cap Corse, Sanguinaires).

Etape supplémentaires :

- Présentation des stratégies PACA et Corse par PIM au prochain Comité de Suivi du DDSF (COSUI).
- Eventuellement présentation en Conseil maritime de façade si cela est jugé opportun par la DIRM.

➔ **CR du COTECH DSF en Annexe 16**

Publication de la stratégie invasive corse



Une version finale de la stratégie invasive corse a été publiée en octobre 2024 ([Annexe 1, Initiative PIM, Stratégie Corse](#)). La stratégie a été mise en ligne sur le centre de ressources d'Initiative PIM et partagée aux services de l'Etat ainsi qu'aux gestionnaires d'espaces insulaires de Corse.

Rencontre Internationale des îles 2024 – SMILO – 14 au 17 octobre 2024

Participation à l'atelier organisé par SMILO sur la Gestion **des espèces invasives : contrôle des populations de rats et espèces exotiques envahissantes** ([Annexe 16 – CR Atelier SMILO](#)).

- Présentation de Eva Tankovic (« **Critères de réussite de dératisation : retour d'expérience des campagnes d'éradication dans les îlots méditerranéens** ») lors de l'atelier sur la gestion des espèces invasives et préconisation de mesures de gestion à partir d'exemples coordonnés par PIM sur des petites îles de Méditerranée. L'atelier, animé par Gregg Howald rassemblait une vingtaine de participants.



Figure 25: Présentation de Eva Tankovic au Forum SMILO - octobre 2024

- Présentation de Louis Dutouquet (HELP) d'exemples et de retours d'expériences sur les dératisations réalisées sur des îles, dont Gargalu.



Figure 26: Présentation de Louis Dutouquet (HELP) au Forum SMILO

Réunions de concertation avec les gestionnaires de la RNN de Bonifacio

Une réunion s'est déroulée dans les locaux de la Réserve des Bouches de Bonifacio le 21 mai 2024 en présence de Sébastien Leccia (OEC), Jean-Baptiste Lanfranchi (OEC), Jean-Michel Culioli (OEC, chef du Service des Aires Protégées littorales et marines), Marie-Catherine Santoni (OEC), Louis Dutouquet (HELP Sarl), Eva Tankovic (Initiative PIM), Gwennaëlle Daniel (Initiative PIM). L'objectif de la réunion était de réfléchir à un plan d'action suite au retour du Rat noir sur l'archipel des Lavezzi, dératé en 2000. Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe 17 (**Annexe 17 – CR Réunions Lavezzi**). Un dossier Fonds Verts a été déposé par la RNN de Bonifacio pour mettre en place des actions contre le rat noir. Michel Delaugerre et Claudia Corti (membres du Conseil Scientifique de PIM) se sont rendu sur les Lavezzi au printemps 2025 afin d'accompagner les gestionnaires sur les suivis à mettre en place.

Réunions de concertation avec les gestionnaires de la RNN de Scandola

Des réunions ont été organisées avec le PNRC :

- avec Virgil Lenormand agent de la réserve de Scandola en septembre 2024, puis en janvier 2025
- avec Virgil Lenormand et le chef de pôle François Arrighi pour planifier les interventions et le calendrier de 2025 sur la Réserve
- avec les agents de la Réserve (équipes de Porto et équipe de Galéria) en octobre 2024 pour échanger les retours d'expériences sur la biosécurité du Rouveau et de Gargalu
- Réunions 2025 : Juin 2025 avec Virgil Le Normand pour parler de l'importance de la biosécurité et des méthodes de contrôle des postes de biosécurité

- Octobre 2025 avec Virgil Lenormand pour discuter des enjeux de la réserve, des plannings fin 2025 et 2026.

-Novembre 2025 avec Virgil Lenormand pour préparer la rencontre des Islanders de Méditerranée

-Janvier 2026 avec **Pascal Rinaldi, Directeur Général Adjoint des Services Opérationnel du Parc Naturel Régional de Corse**, ainsi que François Paolini et Jérémie Acchili (agents de la RNN Scandola). Retour sur actions et problématiques rencontrées en 2025, planification pour 2026 dans le cadre de la convention PIM - PNRC. Discussion sur les projets de l'année 2026, focus sur la biosécurité, rencontre avec Jean-Pascal Canapa (nouveau responsable de l'équipe de la RNN Scandola). Voir le compte-rendu [Annexe 2026-A01](#).

Réunion DREAL Corse, Ajaccio

Date : 03/10/2025

Participants : Maxime Trentesaux (PIM), Gwennaëlle Daniel (PIM) Fabrice Torre (chef de service DREAL Corse)

Durant cet échange, les points suivants ont été évoqués :

- Loi sur la restauration de la nature
- SINP & Bases de données
- Passage en CSRPN pour présentation des résultats du programme de restauration de Gargalu (prévu pour début 2026)
- Réactualisation de la base de données ilots - Stratégie Corse
- Financement des actions au titre de N2000

➔ **Compte rendu complet Annexe 19**

Rencontre RESOM Bonifacio

15 au 17 octobre 2025 – Bonifacio, Corse

Dans le cadre des Stratégies de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des ilots périphériques de Corse et de PACA Initiative PIM a contribué à l'accueil et aux échanges des **13^{èmes} rencontres nationales du réseau Oiseaux marins (RESOM)**.

Les objectifs de cette rencontre étaient les suivants :

- Présenter les enjeux liés aux opérations de lutte contre les mammifères introduits pour les restaurations d'habitats des Puffins et Océanites sur la façade méditerranéenne française, à partir d'exemples d'opérations en cours
- Echanger sur les freins avec les participants
- Contribuer à l'organisation et à l'accueil des rencontres

Gwennaëlle Daniel a donné une présentation sur la **Restauration des habitats d'oiseaux marins des îlots de Corse et PACA : lutte contre les espèces invasives (Annexe 20 : Daniel, 2025. RESOM)**





Figure 27 Slide de présentation des RESOM - Octobre 2025

Rencontre des Islanders de Méditerranée

PIM et SMILO ont organisé la **2^{ème} Rencontre des Islanders de Méditerranée** du 4 au 5 novembre 2025 à Saint-Honorat, Cannes. La rencontre était organisée en partenariat avec la Communauté Monastique de l'Abbaye de Lérins, propriétaire et gestionnaire de Saint-Honorat.

Le réseau des Islanders de Méditerranée rassemble les acteurs impliqués dans la conservation, la gestion et le développement durable des petites îles. Organisées à intervalles réguliers, les rencontres des Islanders visent à assurer l'engagement et la participation des acteurs locaux, nationaux et régionaux des îles dans l'identification des enjeux et priorités de conservation, afin de développer une stratégie commune pour la protection du patrimoine insulaire à l'échelle méditerranéenne.

La rencontre du 4 et 5 novembre a rassemblé une cinquantaine de participants autour d'ateliers en lien avec la gouvernance, **la gestion des espèces invasives** (39 participants à l'atelier composé de 13 présentations), l'adaptation des îles au changement climatique.

Une cinquantaine de participants ont participé à la rencontre.

Un atelier était organisé le 4 novembre sur la gestion des espèces invasives, avec pour objectif de permettre les échanges entre les gestionnaires des façades provençales et de Corse. Les gestionnaires des différents archipels de Corse ont été conviés à la rencontre et les agents de la Réserve de Scandola ont pu assister en visio aux échanges. Virgil Lenormand a par ailleurs présenté les résultats de lé dératisation sur Gargalu et pu échanger avec les gestionnaires sur les problématiques rencontrées.

Le compte-rendu des échanges est disponible en **Annexe 21a et 21b : [Feuille d'émargement](#) et Actes des Islanders**.



Figure 28 : Rencontre des Islanders de Méditerranée sur l'île de St-Honorat les 4 et 5 novembre

Priorisation et dimensionnement des opérations à mettre en œuvre en partenariat avec les gestionnaires locaux.

Rédaction et signature d'une convention cadre de partenariat PIM – Parc naturel Régional de Corse

➔ Annexe 21 : Convention cadre Initiative PIM-PNRC

Une convention a été signée le 17/04/2024 afin de définir les modalités de collaboration entre PIM et le Parc Naturel Régional de Corse pour toutes les initiatives concernant les petites îles ou îlots du PNRC.

Dans le cadre de l'animation de cette convention, une réunion a été organisée en janvier 2025 entre PIM et le PNRC afin de faire le bilan sur les actions conjointes 2024 et planifier les actions 2025. Cette réunion a permis de formaliser l'inclusion de Gargalu comme site pilote du projet [CAIPIM](#) porté par PIM et le Conservatoire du littoral et financé majoritairement par le FFEM et l'Agence de l'Eau RMC.



Figure 29 Agents du PNRC et de Help SARL sur le terrain dans la réserve de Scandola

Rédaction et signature d'une convention cadre de partenariat PIM – Syndicat Mixte de la Pointe de la Parata

➔ Annexe 22 : Convention cadre Initiative PIM - SMPP

Une convention a été signée le 14/10/2024 afin de définir les modalités de collaboration entre PIM et le Syndicat Mixte de la Pointe de Parata pour toutes les initiatives concernant les petites îles ou îlots de l'archipel des Sanguinaires.

La convention encadre notamment la mise en œuvre de la dératisation de l'archipel des Sanguinaires dans le cadre du projet Life Espèces Marines Mobiles dont PIM est partenaire.





Figure 30 Marie Pietri & Guillaume Soler du Syndicat Mixte de la Pointe de Parata, Gwennaëlle Daniel d'Initiative PIM devant l'île de Mezu Mare 2024

Rédaction et signature d'une convention cadre de partenariat PIM – Conservatoire Botanique National de Corse

Dans le cadre du Life EMM, une convention de partenariat a été signée entre PIM et le Conservatoire Botanique National de Corse afin d'encadrer les échanges liés aux suivis de la végétation sur Mezu Mare et Gargalu afin d'évaluer l'impact de la dératisation sur le long terme ([Annexe A22b](#)).



Figure 31 Phare de Mezu Mare - Archipel des Sanguinaires

Etude faisabilité installations nichoirs artificiels



Le projet Life EMM prévoit la mise en place de nichoirs artificiels sur les îles dératées afin de favoriser l'installation de nouveaux couples de puffins yelkouan.

- Janvier 2025 : réunion PIM – Gilles Faggio (OEC) réflexions sur faisabilité installation de nichoirs artificiels sur Garganellu.
- Janvier 2026 : Eva Tankovic se rendra sur place pour échanger avec Gilles Faggio (OEC), une autre réunion de travail sur la faisabilité d'installation de nichoirs artificiels sur Garganellu aura lieu lors du COTECH des Sanguinaires le 27 janvier 2025.

Harmonisation du corpus de protocoles des îles sentinelles ;

Gargalu : Site sentinelle du projet CAIPIM

Le projet [CAIPIM](#) a été lancé officiellement en janvier 2025. CAIPIM a pour objectif de démontrer l'importance du rôle qu'ont les petites îles pour la biodiversité, et mesurer, à travers la Méditerranée et la Macaronésie, les impacts des changements globaux sur ces micro-espaces insulaires, afin de mieux les protéger.



Figure 32 Cartographie du réseau des îles sentinelles du projet CAIPIM

Gargalu a été sélectionnée pour intégrer le réseau des sites sentinelles du projet CAIPIM porté par PIM et le Conservatoire du littoral. Des protocoles de suivis permettant d'évaluer l'impact des changements globaux sur le long terme seront mis en place dans les prochaines années.

Dans ce cadre de nombreux échanges bilatéraux ont eu lieu avec les gestionnaires du PNRC sur les modalités de suivis envisagés. Le PNRC a ainsi participé aux différents ateliers organisés dans le cadre du projet :

- Participation de Virgil Lenormand (PNRC) au kick-off du projet CAIPIM du 17 janvier 2025
- Participation de François Arrighi (PNRC) aux groupes de travail thématiques sur l'élaboration des kits de protocoles CAIPIM (12 février – 20 juin + échanges bilatéraux)
- ➔ **Annexe 23 (CR + Présentation groupe de travail CAIPIM 12/02/2025)**
- Participation de François Paolini et Virgil Lenormand (PNRC) à la 2^{ème} rencontre des Islanders de Méditerranée à St-Honorat les 4 et 5 novembre 2025.
- Invitation à la formation CAIPIM à Monastir en février 2026



2.2. Formation des gestionnaires, bancarisation et valorisation des données

Formation

Formation interne PIM : passage du certibiocide

Deux chargées de mission (Jeanne Chaumont & Gwennaëlle Daniel) ont passé la formation certibiocide.

Formation interne PIM : pose des enregistreurs acoustiques

Gwennaëlle Daniel a été formée à la pose enregistreurs bioacoustiques avec Biophonia.

- 1 formation terrain le 4 mai 2025 : pose des enregistreurs, programmation, configuration, ...
- 1 formation en distanciel le 17 juillet 2025 : introduction à l'acoustique et la bioacoustique, analyse des données, etc ...

Formation biosécurité agents RNN de Scandola

→ Annexe 13 – HELP 2024 méthode biosécurité RNS

Lors de la mission de mai 2024, les agents d'HELP SARL ont réalisé une session de formation sur les suivis de biosécurité à destination des agents de la RNN de Scandola. L'ensemble des gestionnaires de la Réserve, soit 5 agents, ont ainsi bénéficié de la formation et une note méthodologique (Annexe 16) ainsi que les éléments permettant d'assurer la biosécurité (fichier gpx avec localisation des postes d'appâtages, note méthodologique, etc.) ont été transmis aux gestionnaires afin qu'ils puissent prendre en charge les futurs contrôles.





Figure 33: Session de formation des agents de la Réserve Naturelle de Scandola à la biosécurité - mai 2024

Accompagnement pour commande appâts biosécurité

Initiative PIM a accompagné le PNRC en octobre 2025 dans la commande d'appâts rodenticides. Ces appâts sont nécessaires pour recharger les postes consommés lors des tournées de biosécurité sur Gargalu et Garganellu réalisées par les agents du Parc en octobre 2025.

Formation CAIPIM Monastir, Tunisie

Dans le cadre du projet CAIPIM, PIM et le Conservatoire du littoral ont organisé, en partenariat avec le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (PNUE/PAM/CAR-ASP), l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral de Tunisie (APAL), l'association Notre Grand Bleu, et l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (AMU/IMBE), les Rencontres CAIPIM à Monastir et sur les îles Kuriat en Tunisie du 3 au 11 février 2026.

Cet évènement a rassemblé les membres du réseau CAIPIM (porteurs du projet, experts et partenaires scientifiques, gestionnaires des sites pilotes méditerranéens et macaronésiens).

Cet évènement a rassemblé les membres du réseau CAIPIM (porteurs du projet, experts et partenaires scientifiques, gestionnaires des sites pilotes méditerranéens et macaronésiens).

Les rencontres CAIPIM avaient pour objectif :

- De mobiliser les participants (gestionnaires et experts) au cours d'un groupe de travail focalisé sur l'évaluation des impacts des actions de gestion sur les petites îles, afin d'identifier d'une part les raisons d'étudier l'impact des actions de gestion, et d'autre part des propositions d'indicateurs de ces impacts.
- De former les partenaires gestionnaires des sites pilotes au kit de protocoles CAIPIM qui seront mis en place sur les îles, au cours de sessions théoriques de présentation des protocoles et de sessions pratiques sur le terrain, sur le littoral de Monastir et la petite île Kuriat
- De rassembler les membres du réseau CAIPIM (gestionnaires, experts et porteurs du projet) au cours d'un évènement comprenant sessions de travail et moments plus conviviaux, afin de créer une communauté et de favoriser le partage d'expériences.

Voir le détail Annexe **2026 – A02**

Deux agents de la Réserve naturelle de Scandola (Jean-Pascal Canapa et Jérémie Astruc) ont participé à la formation et mettront en œuvre les protocoles sur Gargalu à partir du printemps 2026.



Figure 34: Participants à la formation CAIPIM à Monastir, Tunisie (février 2026)

Webinaires ICO solutions



Conservatoire du
littoral



PIM et le Conservatoire du littoral sont co-porteurs du [MOOC COGICO](#) et ont ainsi réalisé un module de 4 webinaires sur la **gestion des espèces invasives sur les îles**.

Un [guide sur la gestion des chats](#) sur les îles a notamment été produit dans ce cadre.

Simultaneous interpretation

MANAGEMENT OF INVASIVE SPECIES ON ISLANDS

Episode 2 : Post-eradication mission : monitoring, evaluation, and capitalization

12 march 2:30 PM UTC+1

VINCENT RIVIÈRE
Associate director Company AGIR écologique (France)

JOHNELLA BRADSHAW
Coordinator of the Redonda Ecosystem Reserve (Antigua and Barbuda)

JOHANNES FOUFOPOULOS
Ph.D., Professor, School for Environment and Sustainability, University of Michigan (USA)

Practical guide Cat management on islands

Replays, ressources et prochaines actualités ICO Solutions : <https://ico-solutions.eu/fr/homepage/>

Bancarisation et valorisation des données

Actualisation de la Base de Données

La documentation des données de présence absence des mammifères invasifs et Procellariidae de Corse a été réalisée, notamment grâce au partage par Michel Delaugerre (ex Conservatoire du littoral) d'une base de données personnelles sur les îlots de Corse et la biodiversité inféodée mise à jour depuis de nombreuses années, ainsi que via des échanges avec les différents gestionnaires de Corse.

Cette base de données est régulièrement mise à jour par Initiative PIM afin d'incorporer les données collectées. Une refonte de la base de données PIM est en cours afin de la rendre accessible en ligne et les données seront incorporées à la future base de données PIM une fois que celle-ci sera opérationnelle.

Centre de ressources PIM

Le [centre de ressources bibliographique](#) de PIM a été mis à jour en 2024.



Figure 35: Capture d'écran du centre de ressources d'Initiative PIM

L'ensemble des rapports et documents techniques produits dans le cadre de la présente convention sont mis à disposition du public via le Centre de ressources d'Initiative PIM (si diffusables). Cette mise en ligne favorise la diffusion des connaissances et permet à l'ensemble des acteurs concernés – gestionnaires, chercheurs, institutions et société civile – d'accéder aux résultats et enseignements tirés des projets. Elle constitue également un outil de capitalisation et de partage d'expérience à l'échelle méditerranéenne, contribuant ainsi à renforcer la coopération autour de la gestion des espèces invasives et de la préservation des îlots.

FAQ sur les dératisations

Dans le cadre du Life EMM, une Foire aux Questions sur les dératisations a été rédigée. Elle a pour but de répondre aux questions récurrentes du public face à des projets de dératisation. Ce document est encore en cours de rédaction et PIM souhaite poursuivre cette dynamique pour ensuite produire un guide pratique à destination des gestionnaires, [sur le modèle du guide d'expériences de gestion](#).

Plusieurs experts ont été sollicités pour la rédaction de ce document (Christophe Blazy (OFB), Jean François Maillard (OFB), Charlotte Dissez (OFB), Benoît Pisanu (OFB-MNHN) etc.)

Stage sur l'impact des EEE sur les sites pilotes CAIPIM

Dans le cadre du projet CAIPIM Initiative PIM a encadré un stage de 6 mois (Master mention Biodiversité, écologie et évolution (BEE)) : « **Présence et impacts des espèces exotiques et envahissantes sur les petites îles de Méditerranée et de Macaronésie.** »

➔ Annexe 24 – Rapport de Stage Paola Bluche

L'étude menée par la stagiaire Paola Bluche consiste en une méta-analyse des introductions et invasions biologiques sur les sites du projet CAIPIM (dont Gargalu), ainsi que de leurs impacts sur les écosystèmes insulaires. Elle vise à alimenter de futures actions de gestion par le développement d'un outil opérationnel sous forme de base de données Excel, recensant et analysant les espèces exotiques et envahissantes des sites pilotes. Le travail porte à la fois sur les modalités d'introduction et de présence des espèces, sur les facteurs expliquant ces dynamiques, et sur leurs effets sur les espèces indigènes et le fonctionnement des écosystèmes. Il implique également une réflexion conceptuelle autour des définitions d'"espèce exotique" et d'"espèce envahissante", afin de standardiser les données. L'objectif

général est de renforcer les connaissances disponibles pour améliorer la conservation et la gestion. Les principales questions de recherche abordées sont : la répartition des espèces exotiques et envahissantes sur les sites, les variables influençant leur introduction – en particulier le rôle de l’homme –, et les impacts de ces espèces sur les écosystèmes insulaires.

Résumé des résultats :

- 1) Les résultats obtenus confirment les hypothèses de recherche. Les statistiques descriptives montrent que la richesse spécifique exotique est très inégale en fonction des îles.
- 2) Conformément à la littérature, la majorité des espèces introduites présentes sur les îles sentinelles sont des plantes. Cette prépondérance des plantes peut être expliquée par leur capacité de dispersion efficace sans l’assistance des humains, mais aussi par des facteurs anthropiques l’agriculture et l’horticulture, ainsi que la forte utilisation de plantes à des fins ornementales sur les sites
- 3) L’humain est devenu le principal vecteur de dispersion moderne d’espèces exotiques à l’échelle planétaire : la distance au continent n’est pas significative, et la superficie est moins importante que le pourcentage d’artificialisation de l’île et son degré d’anthropisation.

Participation aux journées d’échanges techniques francophones sur les EEE

➔ **Annexe 25 : Poster présenté par Paola Bluche aux journées francophones sur les EEE de Montpellier (juin 2025)**

Présentation d’un poster des résultats du stage de Paola Bluche sur l’analyse de l’impact des espèces exotiques envahissantes sur les sites pilotes du projet CAIPIM (incluant Gargalu) lors des journées d’échanges techniques francophones EEE du 16 au 18 juin 2025 à Montpellier.



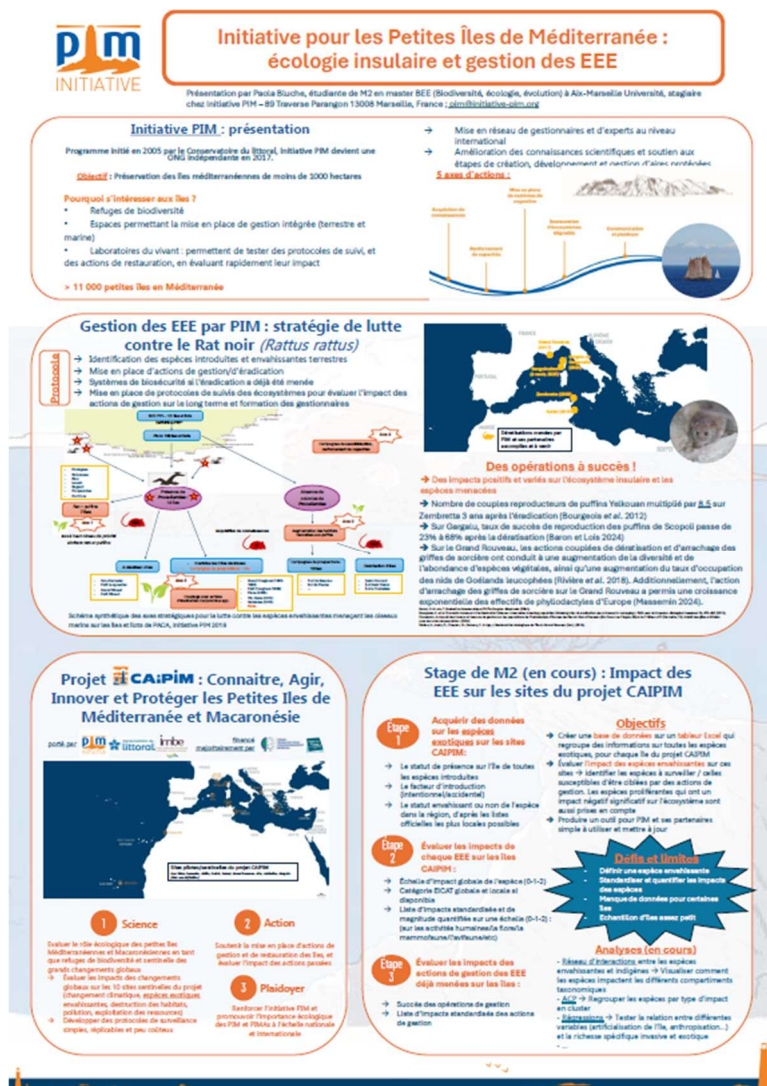


Figure 36: Poste de Paola Bluche, Montpellier juin 2025

Production d'outils de communication

Collaboration artistique avec l'artiste Pola Noury

- Refonte et réimpression des affiches et cartes postales « Gargalu » produites par l'artiste Pola Noury

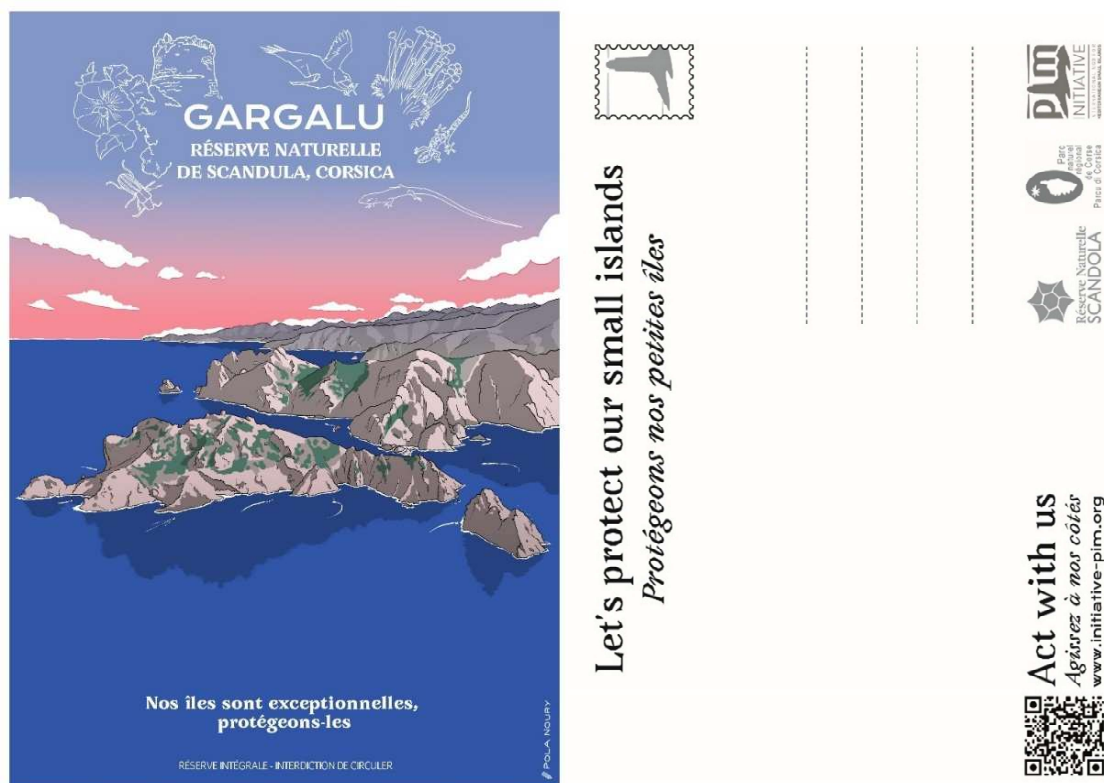


Figure 37 Affiches et Cartes postales "Gargalu" par Pola Noury

- Participation de l'artiste Pola Noury à la mission d'octobre 2024 sur Gargalu et production d'une vidéo publiée sur Instagram :
 ➔ https://www.instagram.com/reel/DA73xIFAJFW/?utm_source=ig_web_copy_link&igsh=MzRIODBiNWFIZA==



Figure 38: Pola Noury sur Garganellu lors de la mission d'octobre 2024

Infographies et éléments réutilisables



©Yann Souche

Les infographies produites par Yann Souche (OFB) dans le cadre du Life EMM à partir de documents fournis par Initiative PIM pourront être réutilisées et valorisées sur d'autres supports de communication.

Publications réseaux sociaux PIM

Suivi acoustique Gargalu :

<https://www.facebook.com/PIMinitiative/posts/pfbid0WrVc1mjQqHxJnmigDjxKUzzgvvbEXsKVtyhtRXj2TeDHHec4D2BQd9jiXw1jXphsl>

Corse mai 2024 :



<https://www.facebook.com/PIMinitiative/posts/pfbid02AQFcXAuFTAwytsQwnL9MtmDhVELqYEkgb12dFBbAieS9b89ARiHebQCBRfytu9ml>

<https://www.facebook.com/reel/965153718319665>

Stories Instagram :

<https://www.instagram.com/stories/highlights/18023725501855394/>

Articles, publications

- [Page EEE sur site internet PIM](#)
- ***Article sur le centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes de l'UICN :***

<https://especes-exotiques-envahissantes.fr/deratisation-des-ilots-de-corse-initiative-pim-poursuivra-au-mois-de-mai-ses-actions-en-faveur-des-oiseaux-marins/>

- ***Articles Corse matin dératisation Sanguinaires 09/25***

<https://www.corsematin.com/article/environnement/15434582474336/eradication-du-rat-noir-sur-larchipel-des-sanguinaires-a-ajaccio> (Annexe A26a)



Aiacciu

AIACCIO

mardi 2 septembre 2025

6

L'objectif est de rendre à bout de
respiration. ALBERT SALAZARNICOLA WILSON
wilson@corsematin.com

D'ici quelques semaines, le rat noir devrait avoir totalement disparu de l'ensemble des îlots des Sanguinaires. Une éradication multistadique, conduite depuis plus de deux ans par le Grand Site de la Parata, gestionnaire de l'archipel, et dont la mise en œuvre a débuté fin août.

Une réussite, notamment sur Mesa Mare, où le rongeur d'une quinzaine de centimètres provoquait d'importants dégâts et perdait depuis son implantation par l'homme, à une époque où les navires devaient débarquer leurs marins au Lazaret avant d'entrer dans le port.

Ce programme est suivi et coordonné techniquement par l'ONG internationale l'Im Initiative qui a réalisé le même type d'opération à Sardinia en 2022, sur l'île de Gorgona.

En mai 2024, les acteurs de ce projet s'étaient d'ores et déjà rendus sur site dans le cadre de l'inventaire d'état initial, afin d'évaluer un suivi avant/après des opérations.

800 pièges

« Le rat a des interactions avec les oiseaux sur l'île, il les empêche de nicher, mais il est aussi présent dans les bâtiments comme le réfectoire qui est fermé au public et le phare des Sanguinaires, qui est autonome, dit depuis 1906 mais qui subit des dégâts », explique Marie Petit, chargée de mission au Grand Site des Sanguinaires.

La dératation des Sanguinaires est l'une des missions prioritaires du document d'objectif, ou plan de gestion, du site Natura 2000 dans la vocation préservation.



Éradication du rat noir sur l'archipel des Sanguinaires

En préparation depuis plus de deux ans, la dératation des îles Sanguinaires vient de débuter. En un mois, les îlots devraient être totalement débarrassés des rongeurs, laissant la place aux oiseaux nicheurs.

« Cette opération, entre dans le cadre de l'éradication des espèces exotiques envahissantes », ajoute Christian Bulmann, directeur du Grand Site. Le rat est un facteur de préservation des griffes de corail. Il contribue à la santé pour l'eau qu'elle lui apporte et diminue les graines via ses déjections. »

« Partout dans le monde, le rat est la principale cause de disparition des espèces sur les îles. »



Le rat noir a été importé par l'homme sur 90 % des îles tout autour du globe. Louis-Marie PÉLÉ

Un inventaire sous-marin pour une meilleure connaissance

Après un inventaire d'état de départ réalisé sur terre, et qui a duré deux années, l'ONG a priorisé la réalisation d'un inventaire sous-marin « pour obtenir une vision globale de l'écosystème », note l'Im Initiative.

C'est au final, tout en l'Im, les oiseaux échoués se nourrissent de poissons issus des habitats envahis.

Une première étude a été

réalisée via la cartographie pour identifier les endroits potentiels de « nurserie » pour les espèces marines, notamment des poissons crepusculaires prédateurs.

Garantir l'avenir des espèces de leur naissance

Il a ensuite été nécessaire de confirmer ces données



Concrètement, un inventaire sous-marin est réalisé dans les habitats de « nurserie » autour de l'archipel. ALBERT SALAZAR

par des observations de terrain. Cette tâche a été déléguée par l'Im Initiative à l'Institut de recherche Septentrion - Environnement, dont le directeur scientifique est Adrien Chomine.

« On recherche les habitats des tout petits poissons, juste après leur éclosion, explique-t-il. Ce sont des habitats rares où il y a quelques centaines d'œufs. »

« Ici, les plongeurs ne sont

après leur départ, les agents laissent un dispositif de biométrie afin de repérer les éventuels survivants. Le rat noir présent sur 10 % des îles autour du globe, occupe un territoire qui n'est pas spontanément le sien et transforme le fonctionnement naturel du littoral. »

Une fois éradiquée, l'île devrait retrouver son état naturel, du moins en termes d'écologie.

« Le rat est la principale cause de disparition des espèces sur les îles, partout dans le monde, explique l'Im Initiative. L'objectif est de favoriser la biodiversité autochtone du site, par exemple des poissons ou des oiseaux marins afin de leur offrir un espace idéal de nidification et de reproduction. »

L'ensemble de ces opérations se déroule dans le cadre du programme LIFE espèces marines méditerranéennes, entre autres, à l'initiative des conditions d'habitats des oiseaux marins nicheurs.

notamment, intermédiaires aux sites qui présentent un intérêt écologique et économique, puisque la mer est également peuplée.

Ces études permettent au gestionnaire de prendre des décisions éclairées sur l'aménagement du site, afin d'en avoir une meilleure connaissance afin de préserver ces habitats et garantir un avenir pour les espèces.

ALC

Figure 39 : Article Corse Matin septembre 2025

• Article Corse Net Info - 4 septembre 2025

Des échanges par mail et téléphoniques ont eu lieu entre Aurore Geneston (journaliste pour Corse Net Info), la chargée de mission et la Directrice de PIM concernant la dératation en cours. [Un article](#) sur la dératation est paru en ligne sur Corse Net info le 4 septembre 2025 ([Annexe 26b](#)).

• Article Actus Environnement – 3 septembre 2025

Un article a été publié sur Actus Environnement le 3 septembre 2025 ([Annexe 26c](#)).

Lien : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/deratisation-corse-iles-sanguinaires-mezumare-protection-oiseaux-marins-46713.php4>

- **Reportage une bouteille à la Mer**

Eva Tankovic a participé en janvier 2026 au reportage de France 3 Via Stella, « Une bouteille a la mer » les espèces exotiques envahissantes, à paraître en replay prochainement.

Foire Aux Questions

En amont de l'opération de dératisation de Mezu Mare, la chargée de mission technique et la chargée de communication PIM ont produit un document interne « **Foire Aux Questions** » afin de cadrer les éléments de langage partagés entre les partenaires sur les opérations d'éradications. Ce document, a diffusion interne pour le moment pourrait être adapté afin d'être diffusé plus largement afin de capitaliser sur les ressources et questionnements (**Annexe 27**).

Production d'une vidéo sur la dératisation

Un post vidéo sur l'opération d'éradication du Rat noir des Sanguinaires a été produit par l'OFB avec l'appui de la chargée de communication PIM. La vidéo a été postée sur les réseaux sociaux de l'OFB (Facebook, Instagram, LinkedIn) et repartagée sur les réseaux de PIM.

<https://www.facebook.com/watch/?v=2496067144109141>

https://www.instagram.com/reel/D0d2-EWAQR/?utm_source=ig_web_copy_link



Figure 40 Mezu Mare - Archipel des Sanguinaires

Conclusion et perspectives

La validation des stratégies PACA et Corse par les services de l'Etat en 2024 permet la mise en œuvre des actions proposées en partenariat avec les différents gestionnaires concernés. L'harmonisation des feuilles de route entre PACA et la Corse devrait être envisagée afin de permettre le partage d'une vision commune à l'échelle de la façade permettant l'harmonisation des actions menées et les synergies entre les acteurs corses et provençaux.

Concernant les actions menées sur les îlots de Corse, il s'agit désormais de transformer les réussites techniques en dynamique collective durable. La poursuite de l'animation du réseau de gestionnaires et de la feuille de route commune constituera un levier essentiel pour maintenir la dynamique collective et assurer la continuité des actions engagées.

Concernant Gargalu, afin d'évaluer la résilience de l'écosystème, il est **essentiel de poursuivre les suivis mis en place depuis 2022 afin de récolter des données permettant de suivre l'évolution de l'écosystème sur le long terme**. Un véritable enjeu pour l'avenir réside par ailleurs dans la mise en œuvre concrète et quotidienne de la biosécurité : son appropriation par les gestionnaires locaux est la condition indispensable pour pérenniser les efforts accomplis. La rencontre des *Islanders PACA* à Saint-Honorat en novembre ainsi que la **formation CAIPIM à Monastir** en février 2026 ont été des occasions privilégiées de renforcer les liens entre acteurs et d'encourager les échanges de bonnes pratiques.

La présentation des résultats de la dératisation de Gargalu au **Conseil scientifique de Scandola**, au CSRPN de Corse en début d'année 2026, puis au **Conseil scientifique de PIM** au printemps 2026, permettrait de valoriser l'expérience corse et d'en partager les enseignements à une échelle méditerranéenne.





Figure 41 Vue depuis la tour génoise de Gargalo à Scandola



Références

ABOUCAÏA A. et al, 2012. Restauration écologique de la Réserve intégrale de l'île de Bagaud (Parc national de Port-Cros, Var, France) et "état zéro" des suivis scientifiques : synthèse méthodologique. Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, 26: 149-171. 24 pp.

AGIR écologique, 2024. Suivi écologique 2024 de l'Ail petit Moly sur l'île du Grand Rousseau (83). Rapport d'étude. Phares et Balises. 18 p.

ARTUFEL M., 2021. Assistance aux activités de gestion de l'île du Grand Rousseau - Rapport PIM

BOURGEOIS K., OUNI R., PASCAL M., DROMZEE S., FOURCY D., ABIADH A., 2013. Dramatic increase in the Zembretta Yelkouan shearwater breeding population following ship rat eradication spurs interest in managing a 1500-year-old invasion, Biological Invasions, 2013, 15, p. 475-482.

BRASCHI J., 2021. Conséquences du contrôle d'espèces exotiques envahissantes sur la dynamique des assemblages d'araignées et de coléoptères de l'île de Bagaud (Parc national de Port-Cros) : cas de la griffe de sorcière (Carpobrotus) et du rat noir (Rattus rattus). Thèse de doctorat. Aix-Marseille Université

CHEMINÉE A., DIREACH L., ROUANET E., ASTRUCH P., GOJJARD A., BLANFUNE A., BONHOMME D., CHASSAING L., JOUVENEL J., RUITTON S., THIBAUT T., & HARMELIN-VIVIEN M., 2021. OPEN All shallow coastal habitats matter as nurseries for Mediterranean juvenile fish. *Scientific Reports*.

CHEYLAN M., 1983. Statut actuel des reptiles et amphibiens de l'archipel des îles d'Hyères (Var, sud-est de la France). Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, FR., 9 : 35-51.

CHEYLAN, M., 2016. The extinction of the ocellated lizard *Timon lepidus lepidus* (Daudin, 1802) on the island of Porquerolles (Provence, France). *Boletín de la Asociación Herpetológica Española*, 27(2), 155-158.

CHEYLAN M., & RIVIERE V., 2016. Mise en place d'un suivi à long terme de la population de *Phyllodactyle d'Europe*, *Euleptes europaea* sur l'île du Grand Rousseau (Archipel des Embiez, Var, France). <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.33100.21123>

CHEYLAN M., & RIVIERE V., 2018. Évaluation d'une méthode de suivi à long terme du gecko *Euleptes europaea* sur l'île du Grand Rousseau (archipel des Embiez, Var, France). *Revue d'Écologie (La Terre et La Vie)*, 73(4), 526-536. <https://doi.org/10.3406/revec.2018.1955>

DEGIOVANNI A., 2023. Analyses de la distribution spatiale des espèces exogènes de Mezu Mare & analyses de la dynamique des végétations de la pointe de la Parata.

DELAUGERRE M. & CHEYLAN M., 2012 - Observations et remarques sur l'herpétofaune des îlots de Provence (de Six-Fours à la Londe)

DELAUGERRE M.-J., SACCHI R., BIAGGINI M., CASCIO P.-L., OUNI R., 2019 - Coping with aliens: how a native gecko manages to persist on Mediterranean islands despite the Black rat? *Acta Herpetologica*. 14(2), p. 89-100

FOUCHARD M., 2013. *La biodiversité des petites îles de Provence-Côte d'Azur : éléments de synthèse en vue d'une stratégie régionale de conservation*. Rapport de stage, Master 2 Sciences de la biodiversité et écologie, Parcours EEGB. Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, 1-35, 1 vol. d'annexes : 1-22, 1 CD-Rom.

GISOM, 2023. *Recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine (ROMN). Enquête 2020-2022. Résultats des suivis*. Office français de la biodiversité & Ministère de la transition écologique et solidaire, Paris, 61 p.

GRAITSON E. & TAYMANS J., 2022 - Impacts des lâchers massifs de faisans de Colchide (*Phasianus colchicus* L.) sur les squamates (Reptilia Squamata)

HELP Sarl 2020 d – Étude de faisabilité pour une dératification durable de l'archipel des Sanguinaires. Partie 1 : Synthèse patrimoniale. CAPA, 66 p.



HELP Sarl 2020 d – Étude de faisabilité pour une dératisation durable de l'archipel des Sanguinaires. Partie 2 : Inventaire micromammifères. CAPA, 48 pp.

HELP Sarl 2024. Prospection préparatoire à la dératisation de l'archipel des Sanguinaires (Ajaccio-Corse) – Compte-rendu de mission, mai 2024

INITIATIVE PIM, 2023. Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux nicheurs des îlots satellites de Corse. OFB, Initiative PIM, 70 pp.

INITIATIVE PIM, 2019. Stratégie de lutte contre le Rat noir menaçant les oiseaux marins patrimoniaux des espaces insulaires de la région PACA. Agence Française pour la Biodiversité. 43 pages.

LOPEZ-DARIAS M., LOPEZ-GONZALEZ M., P. PADILLA D., MARTIN-CARBAJAL J. & C. PIQUET J., 2024 - Invasive black rats menacing endangered lizards

LORVELEC O., LE QUILLIEC P., FOURCY D., PASCAL M., 2014. L'éradication du rat noir d'îles méditerranéennes : une méthode intégrant piégeage et lutte chimique – IMBE – Parc national de Port-Cros – Bagaud – Séminaire de restitution et prospective – Aix en Provence, 16 décembre 2014

LOURDAIS O. & MIAUD C. (coord.) 2016 – Protocoles de suivi des populations de reptiles de France, « POPReptile 3 : Habitats & Gestion ». Société Herpétologique de France – version 2022.

MASSEMIN A., 2024. Impact des travaux et mesures de gestion sur les populations de *Phyllodactyle* d'Europe des îles du Grand Rouveau (Six-Fours-les-Plages, 83) et du Château d'If (Marseille, 13). Intérêt des gîtes artificiels pour les suivis de population. Mémoire de fin d'études, ENGEES, Agir écologique, Initiative PIM, 60 pp.

MEDAIL F., PAVON D., DIADEMA K., 2015. Flore et végétation vasculaires terrestres de l'île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes). *J. Bot. Soc. Bot. France* 69: 3-32.

MEDAIL F., 2017. Intérêt des petites îles de Méditerranée dans la compréhension des processus écologiques et évolutifs ; leur place dans la conservation de la flore littorale. *Scientific Reports of the Port-Cros National Park*, 31 : 173-188.

MEDAIL F., 2022. Plant biogeography and vegetation patterns of the Mediterranean Islands. *The Botanical Review*, 88 : 63-129.

OFB, 2024 – Bilan des captures de Faisans sur l'île de St Honorat.

PARADIS G. & PIAZZA C., 2003. Végétation et flore de l'archipel des Sanguinaires et de la presqu'île de la Parata (Ajaccio, Corse), Bulletin Société Botanique du Centre-Ouest nouvelle série, 34 : 27-29.

PETIT Y. & HUGOT L., 2019. Listes hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse – Cadre méthodologique – Stratégie territoriale relative aux invasions biologiques végétales, Tome 1. Conservatoire Botanique National de Corse / Office de l'environnement de la Corse, 29p. + 1 Annexe

PETIT Y., 2023 Protocole de suivi de végétation sur le Grand Site Iles Sanguinaires – Pointe de la Parata, étude de la résilience du milieu après les opérations contre les EVEC. Cons. bot. Nat. de Corse / OEC. 8p

PONEL P., CORNET M., MATOCQ A. et OGER P., 2015. *Coléoptères et autres Arthropodes des îles de Lérins (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes)*. Note naturaliste initiative PIM - octobre 2015.

PUCHALA J-B. & Croce N., 2018 - Bilan des suivis et des opérations de captures de faisans sur Saint Honorat, DRE, Unité Petite Faune Sédentaire, DIR PACA Corse, Cellule technique

RENET J. & MARTINERIE G. 2011 – Compte rendu de prospections herpétologiques dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes. Recherche du *Phyllodactyle* d'Europe *Euleptes europaea* en milieu continental et insulaire. Îles des embiez, Cap sicié, presqu'île de Giens et îles de Lérins. Rapport interne Cen-PaCa. 31 p.

RIVIERE V., 2013 - Inventaire herpétologique de l'île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes)

RIVIERE V., AUDA P., CHEYLAN M., DAMERY C., Ugo J., 2016. Restauration écologique de l'île du Grand Rouveau (Var) ; Bilan de 4 années d'intervention ; Perspectives. Initiative PIM, Note naturaliste, 65 p.



SANTELLI J-F. et al., 2017. Document d'Objectifs Natura 2000 - Sites FR9402017 Golfe d'Ajaccio et FR9410096 Iles Sanguinaires et Golfe d'Ajaccio – Tome 2 : Programme d'Actions – Préconisations et financements des mesures de gestion. Agence Française de la Biodiversité, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement région Corse, Préfecture Maritime de Méditerranée. 107p.

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DES ÎLES SANGUINAIRES ET DE LA POINTE DE LA PARATA, 2024. Evolution de la population reproductrice de cormorans huppés 2019-2022. 4 pp.

TRAVICHON S. 2004. Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR9410096, ZPS des Iles Sanguinaires ; CPIE APIEU Ajaccio/ DIREN de Corse : 37 p + annexes

THEME A., VANNESSON R. & MAYOT P., 2006 - Le conservatoire des souches de Faisan commun à l'ONCF

UGO J., 2015. Suivi de la végétation après éradication des griffes de sorcières sur l'île du Grand Rousseau. Compte rendu d'intervention. Rapport PIM, 10 p.

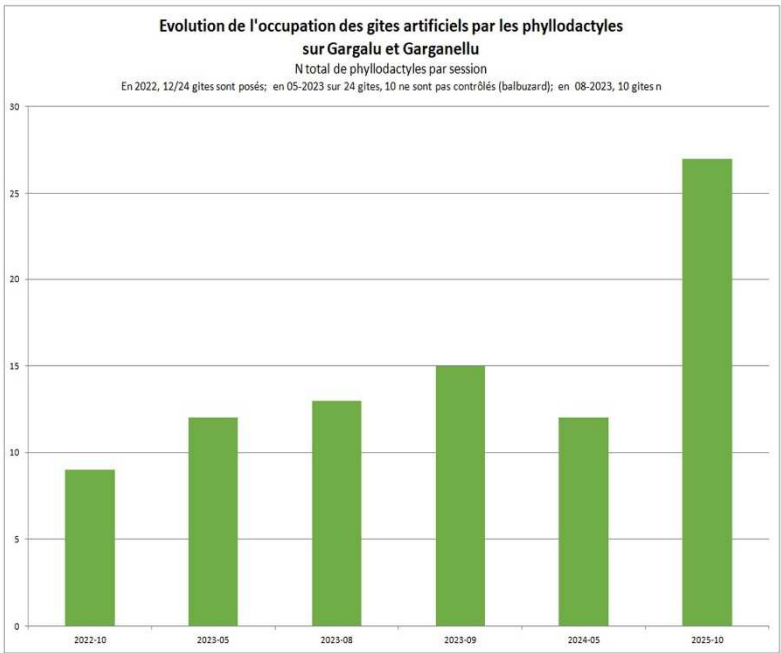


Annexes

- 1.** Annexe 1 – Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant les oiseaux marins des îlots périphériques de Corse. Initiative PIM. 2024.
- 2.** Annexe 2 – Tableau de synthèse des missions de terrain dans la Réserve naturelle de Scandola
- 3.** Annexe 3 – Rapport de prestation de février à avril 2024 (Isulae)
- 4.** Annexe 4 – Demande d'autorisation temporaire d'accès dans la réserve naturelle de Scandola. Suivis post-dératisation des îlots de Gargalu et Garganellu. Initiative PIM.
- 5.** Annexe 5 - Arrêtés Scandola 2024
- 6.** Annexe 6 : Avis favorable du PNRC du 19/08/2025 et Arrêté 21-2025-09-15-00004 du 15 septembre 2025
- 7.** Annexe 7 – Faggio, G. 2024. Bilan 2024 de la reproduction du Puffin de Scopoli sur l'île de Gargalu (RN Scandola). Office de l'Environnement de la Corse.
- 8.** Annexe 8 – Faggio, G. 2025. Bilan 2025 de la reproduction du Puffin de Scopoli sur l'île de Gargalu (RN Scandola). Office de l'Environnement de la Corse.
- 9.** Annexe 9 : Données de suivi de M.Delaugerre 2025
- 10.** Annexe 9bis : Rapports herpétologiques M.Delaugerre 2024 et 2025
- 11.** Annexe 10 – Biophonia. 2024. Rapport acoustique de Gargalo et CR de déploiement
- 12.** Annexe 11 – HELP sarl. 2023. Tentative d'éradication du rat noir (*Rattus rattus*) de l'île Garganellu et limitation du rongeur sur l'île Gargalo – Corse du sud. Rapport technique.
- 13.** Annexe 12 – HELP sarl. 2024. Contrôle post-dératisation suite à la tentative d'éradication du rat noir (*Rattus rattus*) de l'île Garganellu et à la limitation du rongeur sur l'île Gargalo – Corse du Sud. Rapport technique
- 14.** Annexe 13 - HELP Note méthodologique biosécurité
- 15.** Annexe 14 - HELP, 2024 protocole biosécurité RNS
- 16.** Annexe 15 : Données de suivi de biosécurité 2024 – 2025
- 17.** Annexe 16 : CR COTECH DSF
- 18.** Annexe 17 – CR Atelier SMILO
- 19.** Annexe 18 – CR réunion Lavezzi
- 20.** Annexe 19 – CR Réunion DREAL Corse Ajaccio
- 21.** Annexe 20 – Présentation RESOM
- 22.** Annexe 21 – Convention PIM-PNRC
- 23.** Annexe 22 – Convention PIM-SMPP
- 24.** Annexe 23 – Présentation CAIPIM 12/02/2025, CR GT et Kits de Protocoles CAIPIM
- 25.** Annexe 24 – Rapport de stage Paola Bluche
- 26.** Annexe 25 - Poster présenté par Paola Bluche aux journées francophones sur les EEE de Montpellier (juin 2025)

Annexe 9bis : Delaugerre, M. 2025. Rapport suivis hérapétologiques Garaglu

Evolution de l'occupation des gites artificiels par le Phyllodactyle d'Europe
Euleptes europaea sur les îles de Gargalu et Garganellu
2022-2025



Trois années après l'installation, on observe une augmentation du nombre total de phyllodactyles occupant les gites artificiels, ainsi que du nombre moyen de geckos par gite. L'occupation reste cependant modeste.

date	N phyllos	N gites relevés	date	N phyllos/gites
2022-10	9	12	2022-10	0.8
2023-05	12	14	2023-05	0.9
2023-08	13	15	2023-08	0.9
2023-09	15	20	2023-09	0.8
2024-05	12	17	2024-05	0.7
2025-10	27	19	2025-10	1.4

